INITIALES DU PRÉSIDENT 1/2 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Mercredi 26 janvier 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 26 janvier 2000 à 19h30 à l'école primaire et secondaire Sacré-Coeur de Gracefield située au 11, de la rue St-Eugène.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mme Denise Miron Marion et M. Reid Soucie.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-001 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du CC 99-12-01
3- Procès-verbal C.E. 99-12-01 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Tournée des établissements (projet)

B) **SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE: jeunes, adultes et formation professionnelle**
1- Le point sur la réforme

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-001**)

2- Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture : suivi
3- Centre multi-services information
4- Nomination au poste de responsable du soutien à l'administration de la confessionnalité scolaire.
5- Congrès A.Q.E.T.A.

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

1- La politique et procédure concernant l'utilisation des locaux ou immeubles
2- Affectation de la somme reliée à la servitude accordée à Bell Canada
3- Suivi dossier photocopieurs
4- Suivi dossier vérificateurs

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Projet politique de dotation en personnel
2- Signature entente local (clause 11-2.09) liste de rappel, éducation des adultes
3- Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

F) AUTRES :

1- Suivi dossier personnel (huis clos)
2- Demande de reclassification (huis-clos)
3- Ajustement d'effectif personnel de soutien (huis-clos)
4- Lettre d'un parent et réponse acheminée (huis-clos)
5- Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 23 février 2000 (Otter Lake)
6- Levée de l'assemblée
7-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-002 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 1er décembre 1999.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 1er décembre 1999 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 1er décembre 1999 est déposé pour information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à tire d'information.

Réponse sera transmise à M. Georges Lafontaine du Journal La Gazette concernant la demande formulée dans la lettre C9.

A-6 Tournée des établissements

Le directeur général fait part d'un projet de rencontre avec les intervenants des établissements de la commission scolaire.

Il expose les sujets qui y seraient abordés et la forme de la rencontre. La présence des commissaires, notamment ceux des circonscriptions touchant l'établissement ou se tiendra la rencontre sera très appréciée.

Les commissaires approuvent la démarche.

INITIALES DU PRÉSIDENT 174 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

B-1 Le point sur la réforme

Mme Marlène Thonnard transmet les informations sur l'implantation de la réforme. Elle commente le compte rendu de la rencontre du comité de coordination pédagogique du 22 novembre 1999.

Des membres du comité ont participé à une rencontre régionale en décembre dernier.

B-2 Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture : suivi

Mme Marlène Thonnard présente le document préparé sur les troubles spécifiques d'apprentissage en lecture. Elle fait part d'un échange qu'elle a eu avec une personne ressource de la commission scolaire de Kamouraska à ce propos. L'orthophoniste a participé à une journée de formation en dyslexie et transmettra l'information aux orthopédagogues de la commission.

Il est prévu que M. Hamelin participera au congrès de l'A.Q.E.T.A prochainement en ayant une préoccupation à cet égard.

B-3 Centre multi-services : information

Un comité composé de représentants du C.L.D., du Carrefour Jeunesse Emploi, du CLE, du C.E.G.E.P. et de l'Université travaille présentement à la réouverture d'un centre multi-service à Maniwaki. L'objectif du centre viserait à offrir localement des cours de niveaux collégial et universitaire. Une personne ressource sera engagée dans le cadre de ce projet.

RÉSOLUTION 2000-CC-003 Nomination au poste de responsable du soutien à l'administration de la confessionnalité scolaire.

Considérant l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'engager un responsable du soutien à l'administration de la confessionnalité scolaire (référence : L.I.P. articles 262 et 263);

Considérant les qualifications et l'expérience de Mme Johanne Paradis qui répond aux exigences du poste;

Considérant l'avis favorable du diocèse de Mont-Laurier;

Considérant l'avis favorable du comité régional des Églises protestantes;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de procéder à la nomination de Mme Johanne Paradis au poste de responsable du soutien à l'administration de la confessionnalité scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-004 Congrès A.Q.E.T.A.

Considérant l'intérêt de la commissaire Mme Diane Nault en regard de la question des services aux élèves en difficultés;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de déléguer Mme Diane Nault à titre de représentante du conseil des commissaires au congrès de L'A.Q.E.T.A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 1759 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

C-1 La politique et procédure concernant l'utilisation des locaux ou immeubles

M. Beaudin informe les membres du conseil des commissaires que conformément à l'article 93 de la L.I.P., les conseils d'établissements adopteront leur propre politique concernant l'utilisation des locaux ou immeubles sous leur responsabilité. Ces politiques pourraient être distinctes de celle de C.S.H.B.O.

RÉSOLUTION 2000-CC-005 Affectation de la somme reliée à la servitude de Bell Canada

ATTENDU que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu une somme de 1 500 $ pour la servitude de Bell Canada à l'école St-Boniface de Bois-Franc;

Il est proposé par le commissaire Mme Nicole Potvin d'affecter la somme obtenue aux dépenses d'immobilisation pour l'école St-Boniface de Bois-Franc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Suivi dossier photocopieurs

La commissaire Mme Madeleine Aumond s'enquiert des développements du dossier des photocopieurs.

Le directeur général informe qu'il n'y a pas eu de développement récent dans ce dossier.

C-4 Suivi dossier vérificateurs

À la question de la commissaire Mme Madeleine Aumond, M. Jean-Claude Beaudin rappelle que ce dossier a déjà été réglé en mai dernier.

RÉSOLUTION 2000-CC-006 Projet politique de dotation en personnel.

Attendu la recommandation du comité des ressources humaines;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux de mandater le directeur des services des ressources humaines afin qu'il procède à la consultation des différents groupes de personnel de la commission sur le projet de politique de dotation en personnel tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-007 Signature entente locale (clause 11-2.09) liste de rappel, éducation des adultes.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de mandater le président du conseil des commissaires M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier afin qu'ils signent pour et au nom de la CSHBO l'entente intervenue entre le SPEHR et la CSHBO relativement à la clause 11-2.09 de la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 2000-CC-008 Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie

Considérant l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la recommandation du comité du secrétariat général;

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau d'adopter le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie de la C.S.H.B.O., tel que déposé par le secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-009 Huis clos.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'assemblée procède à l'étude à huis clos des points F-1, F-2, F-3 et F-4 à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-010 Réouverture

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-011 Demande de reclassification

Considérant la demande de M. Jean Gendron;

Considérant la recommandation de la direction d'école;

Considérant l'analyse de la tâche de M. Jean Gendron,

Considérant la description de tâche de l'adjoint administratif telle que décrite au règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

Considérant la recommandation du directeur général;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de procéder à la reclassification de M. Jean Gendron à tire d'adjoint administratif à la C.E.H.G.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-012 Ajustement d'effectif personnel de soutien.

Considérant l'augmentation du volume de transactions à exécuter au service de la paye de même que la complexité des nombreux rapports à produire régulièrement tout au cours de l'année budgétaire,

Considérant le surcroît de travail ainsi occasionné,

INITIALES DU PRÉSIDENT 104 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(suite **RÉSOLUTION 2000-CC-012)**

Considérant le manque évident de ressources à ce dossier;

Considérant les discussions avec Mme Jocelyne Lafleur ainsi qu'avec le directeur du Centre de formation professionnelle, M. Gilles Grondin ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de muter temporairement Mme Jocelyne Lafleur à demi-temps au service de la paye pour le reste de l'année scolaire, étant entendu que cet ajout de ressource se verrait régularisé au prochain plan d'effectifs du personnel de soutien. Mme Lafleur demeure affectée à son poste actuel pour l'autre moitié de son temps.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Lettre d'un parent et réponse acheminée

Le directeur général et Mme Marlène Thonnard soumettent l'information concernant la requête d'un parent au regard des services scolaires disponibles pour son enfant.

F-6 Prochaine assemblée ordinaire : Le mercredi 23 février 2000 (Otter Lake)

RÉSOLUTION 2000-CC-013 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 23 février 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 22 février 2000 à 19h30 à l'École Ste-Marie à Otter Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Robert Chalifoux, commissaire représentant les parents.

Absences motivées : Mesdames Nicole Miller Potvin et Diane Nault.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, M. Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-014 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire Mme Denise Miron Marion que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** :
Ouverture de la séance

1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-01-26
3- Procès-verbal C.E. 2000-01-26 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1er février 2000
7- Frais chargés aux parents
8- Nomination d'un membre du conseil au comité d'organisation et de sélection de l'Ordre du Mérite scolaire
9- Nomination d'un commissaire à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac
10- Entente C.S.H.B.O. - WQ

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles, année 2000-2001 (adoption)
2- Reconnaissance du sport étudiant : résolution d'appui
3- La réforme de l'éducation : information
4- Projet d'un service intégré de formation sur mesure
5- L'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités
6- Dépôt du compte rendu du comité consultatif e.h.d.a.a. -parents du 23 novembre 1999
7- Informatique C.E.H.G. vs bulletins 5me secondaire
8- Congé scolaire
9- Statistiques

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

1- Changement de signature à l'établissement (no. 3) du Cœur-de-la-Gatineau

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Compte rendu : comité relation de travail (enseignant) : 2000 01 13
2- Compte rendu : comité relation de travail (P.N.E.) : 1999 12 15
3- Ententes de principe : personnel syndiqué

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :
Aucun point

F) AUTRES :
1- Tournée des établissements
2- Visite de M. Robert Bisaillon
3- Prochaine assemblée ordinaire : le 22 mars 2000 à Maniwaki
4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-015 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 janvier 2000

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 26 janvier 2000 est déposé à titre d'information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1er février 2000

Le directeur général dépose les comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1er février 2000 et répond aux questions des commissaires sur les sujets discutés à l'occasion de ces deux rencontres.

A-7 Frais chargés aux parents

Le directeur général dépose la correspondance signée par le Ministre de l'Éducation concernant la mesure d'aide pour les frais exigés aux parents pour l'achat de matériel scolaire.

La C.S.H.B.O. recevra un montant de 58 783 $ qui sera retourné aux établissements desservant de la clientèle jeune en vue d'une réduction des frais payés par les parents, selon des modalités à convenir avec les conseils d'établissement.

RÉSOLUTION 2000-CC-016 — Nomination d'un membre du conseil au comité de l'Ordre du Mérite scolaire.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond de nommer la commissaire Mme Line Renaud à titre de membre du comité d'organisation et de sélection de l'Ordre du Mérite scolaire pour la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-017 — Nomination d'un commissaire à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel de nommer M. Guy Lesage à titre de représentant de la C.S.H.B.O. à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Entente C.S.H.B.O. - C.S. W.Q.

Le commissaire M. Charles Langevin s'enquiert de l'entente concernant l'utilisation commune des locaux par la C.S.H.B.O. et la C.S.W.Q. notamment ceux de l'école Woodland pour les classes de la maternelle.

Le directeur général informe qu'en effet des échanges sont en cours avec les représentants de la C.S.W.Q. et les représentants du M.E.Q. sur les projets des deux commissions scolaires visant des changements éventuels quant à l'utilisation des locaux actuellement partagés.

Des discussions continuent et plus d'informations seront transmises au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Il n'y aurait cependant pas de changement pour septembre prochain.

RÉSOLUTION 2000-CC-018 — Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles : Année scolaire 2000-2001

Considérant l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par le commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter le document tel que déposé par la directrice des services des ressources éducatives et intitulé « *Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles* » année scolaire 2000-2001 et ayant en annexe les cartes illustrant les territoires pour chacune des écoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numero de resolution ou annotation

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles, année 2000-2001 (adoption)
2- Reconnaissance du sport étudiant : résolution d'appui
3- La réforme de l'éducation : information
4- Projet d'un service intégré de formation sur mesure
5- L'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités
6- Dépôt du compte rendu du comité consultatif e.h.d.a.a. -parents du 23 novembre 1999
7- Informatique C.E.H.G. vs bulletins 5me secondaire
8- Congé scolaire
9- Statistiques

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

1- Changement de signature à l'établissement (no. 3) du Cœur-de-la-Gatineau

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Compte rendu : comité relation de travail (enseignant) : 2000 01 13
2- Compte rendu : comité relation de travail (P.N.E.) : 1999 12 15
3- Ententes de principe : personnel syndiqué

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :
Aucun point

F) AUTRES :
1- Tournée des établissements
2- Visite de M. Robert Bisaillon
3- Prochaine assemblée ordinaire : le 22 mars 2000 à Maniwaki
4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-015 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 janvier 2000

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 26 janvier 2000 est déposé à titre d'information.

Le directeur général, M. Louis Pelletier répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1er février 2000

Le directeur général dépose les comptes rendus du comité consultatif de gestion du 7 décembre 1999 et du 1er février 2000 et répond aux questions des commissaires sur les sujets discutés à l'occasion de ces deux rencontres.

Numéro de résolution ou annotation

A-7 Frais chargés aux parents

Le directeur général dépose la correspondance signée par le Ministre de l'Éducation concernant la mesure d'aide pour les frais exigés aux parents pour l'achat de matériel scolaire.

La C.S.H.B.O. recevra un montant de 58 783 $ qui sera retourné aux établissements desservant de la clientèle jeune en vue d'une réduction des frais payés par les parents, selon des modalités à convenir avec les conseils d'établissement.

RÉSOLUTION 2000-CC-016 Nomination d'un membre du conseil au comité de l'Ordre du Mérite scolaire.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond de nommer la commissaire Mme Line Renaud à titre de membre du comité d'organisation et de sélection de l'Ordre du Mérite scolaire pour la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-017 Nomination d'un commissaire à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel de nommer M. Guy Lesage à titre de représentant de la C.S.H.B.O. à la table de formation et d'éducation des adultes du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Entente C.S.H.B.O. - C.S. W.Q.

Le commissaire M. Charles Langevin s'enquiert de l'entente concernant l'utilisation commune des locaux par la C.S.H.B.O. et la C.S.W.Q. notamment ceux de l'école Woodland pour les classes de la maternelle.

Le directeur général informe qu'en effet des échanges sont en cours avec les représentants de la C.S.W.Q. et les représentants du M.E.Q. sur les projets des deux commissions scolaires visant des changements éventuels quant à l'utilisation des locaux actuellement partagés.

Des discussions continuent et plus d'informations seront transmises au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Il n'y aurait cependant pas de changement pour septembre prochain.

RÉSOLUTION 2000-CC-018 Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles : Année scolaire 2000-2001

Considérant l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles,

Il est proposé par le commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter le document tel que déposé par la directrice des services des ressources éducatives et intitulé « *Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles* » année scolaire 2000-2001 et ayant en annexe les cartes illustrant les territoires pour chacune des écoles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
481
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

RÉSOLUTION 2000-CC-019 Reconnaissance du sport étudiant : Résolution d'appui

Considérant l'engagement du gouvernement québécois et du ministère de l'Éducation de réinvestir massivement dans le système d'éducation;

Considérant que l'avenir d'une société est étroitement lié à l'investissement que fait celle-ci dans l'éducation;

Considérant que dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, on reconnaît la contribution indispensable du milieu de l'éducation;

Considérant que la pratique régulière d'activités physiques dans les domaines du loisir et du sport s'accompagne d'une amélioration importante de la santé;

Considérant que les commissions scolaires se sont dotées d'une corporation à but non lucratif, appelée Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais, en décembre 1969, pour répondre aux besoins des élèves et ainsi contribuer à leur développement intégral dans un milieu éducatif;

Considérant que les besoins sont encore plus criants à l'aube du nouveau millénaire et que le sport étudiant contribue largement à contrer le décrochage scolaire, la toxicomanie, le tabagisme et le suicide, entre autres;

Considérant que l'école est le seul endroit où l'accessibilité à des lieux de pratique, à des services, à des ressources et à des équipements récréatifs et sportifs est assurée pour l'ensemble des enfants via les cours d'éducation physique;

Considérant que le sport étudiant est complémentaire au cours d'éducation physique et qu'il fait partie intégrante de la vie étudiante dans une école;

Considérant que le réseau du sport étudiant est décentralisé et régionalisé via les écoles, tel que préconisé dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport;

Considérant le discours inaugural du Premier ministre en mars dernier précisant que le thème dominant de cette année et de l'an prochain est celui de la jeunesse au Québec.

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'appuyer l'Association du sport étudiant de l'Outaouais dans sa démarche afin que :

- le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation accordent une reconnaissance politique du réseau québécois du sport étudiant tel qu'il existe actuellement et ce, depuis ses débuts;
- le gouvernement du Québec maintienne le rattachement du réseau du sport étudiant au ministère de l'Éducation en raison de sa mission éducative et de son intervention pédagogique quotidienne en milieu d'éducation;
- le ministère de l'Éducation accorde une enveloppe financière minimale protégée de 1,3 M $ au réseau du sport étudiant (FQSÉ et ARSÉ);
- le ministère de l'Éducation alloue des crédits supplémentaires additionnels pour l'engagement d'intervenants en vie étudiante et sportive au niveau de chaque école afin de mieux répondre aux besoins des élèves au niveau des activités complémentaires.

Numéro de résolution ou annotation

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-019)**

Que copie de cette résolution soit transmise au Premier ministre, au ministre de l'Éducation, au ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse, au ministre responsable de la région de l'Outaouais et au président de l'A.R.S.É.O.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 La réforme de l'éducation : information

Mme Marlène Thonnard présente le compte rendu du comité de coordination pédagogique du 20 janvier 2000.

RÉSOLUTION 2000-CC-020 Projet d'un service intégré de formation sur mesure pour les entreprises et organismes de la région de la Vallée-de-la-Gatineau

Considérant la volonté du milieu de répondre à un besoin de formation inter-ordre sur mesure dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant le manque de service à ce niveau présentement;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer les membres du comité des partenaires dans les démarches entreprises pour créer un service intégré de formation dans la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 L'éducation en Outaouais : état de situation, enjeux et priorités

Mme Marlène Thonnard présente les informations sur le compte rendu d'un comité de gestion du plan stratégique de développement en éducation en Outaouais. Ce comité travaille sur l'amélioration de la situation de l'éducation en Outaouais, notamment au regard du haut taux de décrochage dans la région.

B-6 Dépôt du compte rendu du comité consultatif e.h.d.a.a.-parents du 23 novembre 1999.

Dépôt pour information

B-7 Informatique C.E.H.G. vs bulletins 5e secondaire

Mme Louise Larocque demande des informations concernant la panne du système informatique de la C.E.H.G.

Le commissaire M. Robert Chalifoux, présent au conseil d'établissement du 22 février, ajoute que le directeur a pris les mesures en collaboration avec la Grics afin d'accorder une priorité à la publication du bulletin de 5e secondaire.

Le problème devrait être réglé sous peu.

B-8 Congé scolaire

Le commissaire M. Stephen Ryan suggère que la C.S.H.B.O. et la C.S.W.Q. se concertent afin que la semaine de relâche des calendriers des deux commissions scolaires arrivent aux mêmes dates.

Il suggère également qu'on tente de se coordonner pour les journées pédagogiques.

(Suite B-8)

Mme Marlène Thonnard mentionne que le processus de consultation est commencé et que les efforts nécessaires seront faits à l'égard de cette suggestion.

B-9 Statistiques

Le commissaire Mme Line Renaud demande s'il existe des entrées de données visant à obtenir des informations permettant de mesurer les progrès d'un élève éprouvant des difficultés d'apprentissage.

Le directeur général mentionne que les écoles utilisent de tels outils, mais le M.E.Q. prépare actuellement du matériel mieux adapté qui permettra, selon les informations actuellement disponibles, de mieux suivre l'évolution des progrès des élèves éprouvant des difficultés.

RÉSOLUTION 2000-CC-021 Changement de signature des effets bancaires de l'établissement #3 du Coeur-de-la-Gatineau

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie de changer les signataires des effets bancaires de l'établissement #3 du Coeur-de-la-Gatineau pour :

MM Yves Côté et Ghislain Bérubé
et Mme Claire Marinier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-1 Compte rendu : comité relation de travail (enseignant) 2000-01-13

Dépôt pour information

D-1 Compte rendu : comité relation de travail (P.N.E.) 1999-12-15

Dépôt pour information

D-3 Ententes de principe : personnel syndiqué

Le directeur des services des ressources humaines brosse un bref tableau exposant les principaux changements qui résultent des ententes de principes convenues avec les syndicats en décembre 1999.

F-1 Tournée des établissements

Le directeur général informe le conseil que la tournée des établissements est commencée. Il distribue l'horaire des prochaines rencontres.

La présence des commissaires qui peuvent se rendre disponibles est très appréciée.

F-2 Visite de M. Robert Bisaillon

Le directeur général informe l'assemblée que le sous-ministre adjoint de M.E.Q., M. Robert Bisaillon sera présent le vendredi 5 mai à la C.S.H.B.O. pour y donner une conférence sur la réforme en éducation. La rencontre se tiendra probablement à Gracefield.

INITIALES DU PRÉSIDENT 184 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

F-3 Information sur le P.D.G. du 18 février 2000

Le directeur général informe les commissaires des renseignements transmis à la réunion des P.D.G. de la F.C.S.Q. le 18 février 2000.

- suivi aux négociation : Les ententes de principes de décembre 1999, dans le contexte un peu spécial des négociations des dernières semaines de décembre.
- Fiscalité scolaire : Transport scolaire continuera d'être géré par les commissions scolaires.
- Frais aux parents : La politique du M.E.Q.
- Colloque sur la décroissance : Les 11 et 12 mai prochain
- Sommet de la jeunesse
- Problème de recrutement de certaines catégories de personnel, notamment les directions d'école.

F-4 Information sur le conseil général des 18 et 19 février 2000

La commissaire Mme Louise Larocque, fait rapport des principaux sujets qui ont été étudiés à l'occasion du conseil général des 18 et 19 février 2000.

- Travaux des 3 commissions de travail;
- Réduction des frais aux parents;
- Pacte fiscal : - Transport scolaire
  - Gestion des bâtiments
- Financement de la décroissance
- Financement des coûts des ententes de principes;
- Sommet sur la jeunesse;
- Surplus budgétaires de certaines commissions scolaires;
- Don d'ordinateurs par le F.C.S.Q.;
- Rémunération des commissaires.

F-5 Prochaine assemblée : le mercredi 22 mars 2000, à Maniwaki

RÉSOLUTION 2000-CC-022 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présisent

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 22 mars 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 22 mars 2000 à 19h30 au local 259 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : M. Reid Soucie et Mme Louise Larocque

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-023 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> :

Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-02-23
3- Procès-verbal C.E. 2000-02-23 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Projet de calendrier des réunions
7- Représentant de la commission scolaire au CLD Vallée-de-la-Gatineau
8- Dépôt des rapports des conseils d'établissement
9- Ordre du mérite scolaire : information

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Calendrier scolaire 2000-2001
2- Transport des élèves de 4 ans

INITIALES DU PRÉSIDENT 184

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-023**)

3- La réforme de l'éducation : information
4- Dépôt de comptes rendus
   a) comité consultatif de transport du 8 novembre 1999
   b) comité de coordination pédagogique du 21 février 2000

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

1- Budget révisé
2- Rapport budgétaire périodique
3- Ajout d'espace, école Sacré-Cœur de Maniwaki
4- Budget 2000-2001 du gouvernement du Québec : information

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Échéancier : procédure d'affectation des enseignants(es) : 2000-2001
2- Échéancier : plan d'effectifs PNE et soutien et CSN : 2000-2001
3- Soirée des retraités(es)
4- PAE : rapport pour la période du 1-7-1999 au 31-12-1999
5- Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité patronal de négociation locale

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

F) AUTRES :

1- Sommet du Québec et de la jeunesse
2- Mise en demeure (huis clos)
3- Prochaine assemblée ordinaire : le 26 avril 2000 à Fort-Coulonge
4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-024 — Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 23 février 2000

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 23 février 2000, et que ledit procès-verbal du 23 février 2000 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Correspondance

Le directeur général répond aux questions des commissaires concernant la correspondance déposée à titre d'information. Correspondance #7 : Le président, M. Daniel Moreau soumet que la commission scolaire devrait participer au brunch de la Fondation du Centre hospitalier de Maniwaki en y réservant une table de dix personnes pour la C.S.H.B.O. L'assemblée souscrit à la suggestion.

RÉSOLUTION 2000-CC-025 — Appui au comité régional de coordination pédagogique de l'Outaouais

Il est proposé par la commissaire Mme Line Renaud que la C.S.H.B.O. appuie le comité de coordination pédagogique de l'Outaouais au regard de sa résolution concernant la publication du projet du document d'accompagnement du programme de formation de l'école québécoise. Elle propose également que copie de cette résolution soit transmise à M. Robert Bisaillon, sous-ministre adjoint, et au comité régional de coordination pédagogique de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Projet de calendrier des réunions

Le directeur général soumet un projet de calendrier des réunions du conseil et du comité exécutif pour l'année scolaire 2000-2001. Le projet sera présenté au conseil en avril afin d'enclencher le processus d'adoption du calendrier.

RÉSOLUTION 2000-CC-026 Représentation de la commission scolaire au CLD Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin de désigner la commissaire Mme Louise Larocque à titre de représentante de la C.S.H.B.O. au conseil d'administration du CLD Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Dépôt des rapports des conseils d'établissement

Le directeur général dépose les rapports des conseils d'établissement et suite aux questions des commissaires, en commente certains.

A-9 Ordre du mérite scolaire : information

Mme Line Renaud fait rapport de la première rencontre du comité de travail sur l'Ordre du mérite scolaire. Une médaille de bronze sera remise à des personnes désignées dans chacune des commissions scolaires de la région.

RÉSOLUTION 2000-CC-027 Comité Ordre du mérite scolaire

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que les commissaires Mme Nicole Miller Potvin, Mme Pierrette Guertin ainsi que Mme Denise Miron Marion forment un comité avec Mme Line Renaud et que ledit comité soit mandaté afin de choisir au nom du conseil, une personne de la C.S.H.B.O. qui recevra une médaille de bronze à l'occasion de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire 2000.

Il propose également que la C.S.H.B.O. réserve les places nécessaires pour les commissaires qui voudront participer à cette soirée qui se tiendra le vendredi 5 mai prochain à la Table-des-trois-Vallées, à Buchingham.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-028 Calendrier scolaire 2000-2001

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin d'adopter le calendrier scolaire (projet #2) tel que déposé par la directrice des services des ressources éducatives. Ce calendrier comporte les caractéristiques suivantes :

A) **PRINCIPES DIRECTEURS**

1) Garantir 180 jours réels de classe à tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (respect des régimes pédagogiques).

2) Prévoir un calendrier de 184 jours de classe :

a) Offrir aux écoles la possibilité de transformer une de ces journées en « pédagogique flottante ».

INITIALES DU PRÉSIDENT
186
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-028)**

b) Trois journées de classe constituent une réserve pour fermetures d'écoles ou suspensions de cours. À défaut d'être utilisées à cette fin, ces journées seront converties en journées pédagogiques additionnelles, lesquelles seront prises, à moins de circonstances particulières, dans l'ordre suivant : 17 mai 2001, 4 mai 2001, 1er juin 2001.

3) Équilibrer le plus possible la durée des étapes.

4) Offrir deux semaines de congé à Noël.

5) Tenir compte de la planification des examens de fin de session du M.E.Q.

6) Prévoir un minimum de 2 journées pédagogiques à chaque fin d'étape.

7) Offrir une semaine de relâche fixée en concertation avec les commissions scolaires de la région de l'Outaouais.

8) Viser à maintenir 4 journées de planification communes avec les commissions scolaires de l'Outaouais (28 août 2000, 17 novembre 2000, 29 janvier 2001, 12 avril 2001).

9) Les 17 novembre 2000, 29 janvier 2001 et 12 avril 2001 seront aussi des journées « commissions ».

B) CARACTÉRISTIQUES DU PROJET POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001

ÉTAPE	DÉBUT	FIN	JOURS DE CLASSE	JOURNÉES PÉDAGOGIQUES	TOTAL
1	2000/08/24	2000/11/16	55	4	59
2	2000/11/17	2001/01/25	37	3	40
3	2001/01/26	2001/04/11	46	3	49
4	2001/04/12	2001/06/22	46	6	52
			184	16	200

ENTRÉE DES ENSEIGNANTS (ES) : 24 août 2000

ENTRÉE DES ÉLÈVES : 30 août 2000

CONGÉS DES FÊTES : 25 décembre 2000 au 5 janvier 2001

SEMAINE DE RELÂCHE : 26 février au 2 mars

JOURNÉES DE PLANIFICATION :

août :	24-25-28-29
novembre :	17-20
janvier :	8-26-29
mars :	5
avril :	12-17
mai :	18
juin :	26-27-28
Total :	16 jours

FIN DES CLASSES POUR LES ÉLÈVES : 22 juin 2001

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-028**)

C) JOURNÉES FLOTTANTES :
Chacune des écoles peut utiliser une (1) journée de planification selon ses besoins, durant l'année scolaire. Dans ce cas, un avis doit être adressé au directeur général au moins 15 jours à l'avance. Cet avis doit inclure les objectifs de cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-029 Transport des élèves de 4 ans à compter de 2000-2001

Considérant les coûts que représente le transport des élèves de 4 ans en mi-journée,

Considérant la recommandation des membres du comité consultatif de transport,

Considérant l'avis du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'organiser le transport des élèves de 4 ans selon les recommandations suivantes du comité consultatif de transport :

- que les élèves de ce niveau fréquentent l'école toute la journée, à raison de 2 ou plusieurs jours par semaine;
- que les élèves du préscolaire 4 ans soient jumelés avec ceux de 5 ans, là où l'organisation scolaire le permet;
- que la commission scolaire Western Québec soit informée de ce nouveau scénario.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 La réforme de l'éducation : information

Mme Marlène Thonnard, présente les informations sur l'évolution de la réforme à partir de la revue "*Savoir*", publiée par la F.C.S.Q. (Vol. 5 no. 3, printemps 2000).

Elle transmet également les dernières informations émanant de la rencontre nationale avec le M.E.Q. qui se tenait la semaine dernière. Malgré certaines résistances aux changements, exprimées dans quelques milieux, le ministre encourage à maintenir le rythme et confirme que les objectifs des changements prévus pour septembre prochain sont maintenus. Mme Thonnard revient sur les thèmes suivants :

- Changements majeurs dans les programmes;
- Le programme des programmes;
- La Commission des programmes d'études;
- L'évaluation des apprentissages;
- La réforme et le renouvellement du matériel didactique;
- La réforme du curriculum;
- Le calendrier d'implantation des programmes d'études préscolaire, primaire et secondaire.

Numéro de résolution ou annotation

B-4 Dépôt de comptes rendus
a) comité consultatif de transport du 8 novembre 1999
b) comité de coordination pédagogique du 21 février 2000

Dépôt de ces comptes rendus pour information.

RÉSOLUTION 2000-CC-030 Budget révisé

Considérant les travaux réalisés par le comité des ressources financières et la recommandation du président du comité;

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin que le budget révisé soit accepté tel que déposé par M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services des ressources financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Rapport budgétaire périodique

M. Jean-Claude Beaudin dépose le rapport budgétaire périodique illustrant la situation budgétaire de chacune des unités de la C.S.H.B.O.

RÉSOLUTION 2000-CC-031 Rapport budgétaire périodique

Il est proposé par le commissaire, M. Charles Langevin, qu'un rapport budgétaire périodique, soit déposé au conseil des commissaires en novembre, en mars et en mai de chaque année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-032 Projet d'ajout et de réaménagement d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki

CONSIDÉRANT qu'au moment de la fusion des commissions scolaires en 1998, les droits de propriété de l'école St-Patrick (renommée depuis **école Maniwaki Woodland**) avaient été transférés à la commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT que l'entente entre les deux commissions scolaires prévoyait que la commission scolaire Western Québec s'engageait à réserver de l'espace pour quatre classes du préscolaire francophone à l'école St-Patrick jusqu'à ce qu'une autre solution soit trouvée;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire Western Québec souhaite rapatrier sa clientèle du secondaire à l'école Maniwaki Woodland (ces élèves sont actuellement installés à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau);

CONSIDÉRANT que pour permettre la réalisation du projet de la commission scolaire Western Québec, il nous faut relocaliser les classes du préscolaire dans nos locaux;

CONSIDÉRANT que la meilleure solution consiste à déplacer ces groupes à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ce projet, il faut ajouter de nouveaux locaux dans cette école;

INITIALES DU PRÉSIDENT 189 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-032**)

CONSIDÉRANT qu'une partie de l'école Sacré-Cœur est vétuste et ne répond pas aux normes de santé et de sécurité;

Il est proposé par le commissaire, M. Daniel Moreau et résolu de présenter une demande de subvention au Ministère de l'éducation pour la réalisation d'un projet d'ajout et de réaménagement d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki. Il est également résolu que puisque ce projet ne répond pas à la norme d'accroissement de l'effectif (125 élèves), la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à financer 40% des coûts de ce projet.

Un commissaire ayant voté contre, la proposition est :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C-4 Budget 2000-2001 du gouvernement du Québec : information

Le directeur général dépose une communication émise par la F.C.S.Q. concernant les effets prévisibles du budget du gouvernement du Québec sur le financement des commissions scolaires en 2000-2001.

D-1 Échéancier : procédure d'affectation des enseignants(es) : 2000-2001

Le directeur des services des ressources humaines commente brièvement l'échéancier du processus d'affectation des enseignants(es) qui s'amorcera dès les prochaines semaines.

D-2 Échéancier : plan d'effectifs PNE et soutien CSN : 2000-2001

Le directeur des services des ressources humaines donne quelques renseignements sur la procédure encadrant l'adoption des plans d'effectifs pour le personnel professionnel et personnel de soutien.

D-3 Soirée des retraités(es)

La soirée en l'honneur des retraités de l'année 1998-1999 aura lieu le jeudi 13 avril prochain à l'Auberge du Draveur (salle de conférence). La présence des commissaires qui peuvent assister est toujours très appréciée.

RÉSOLUTION 2000-CC-033 Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité patronal de négociation locale.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de nommer le commissaire M. Charles Langevin à titre de membre du comité patronal de négociation locale; il propose également que la commissaire Mme Louise Larocque agisse à titre de substitut audit comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Sommet du Québec et de la jeunesse

Le directeur général présente la documentation en provenance de la F.C.S.Q. sur le bilan des travaux du sommet du Québec et de la jeunesse qui se déroulait en février dernier.

INITIALES DU PRÉSIDENT
190
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

F-2 **Mise en demeure (huis clos)**

Les commissaires étudient le sujet F-2 en huis clos.

F-3 Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 avril 2000.

RÉSOLUTION 2000-CC-034 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT 19
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 avril 2000 à 19h30 à la salle du Centre Pontiac de Fort Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-035 Ordre du jour

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> :

Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du CC 2000-03-22
3- Procès-verbal CE 2000-03-22 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Information concernant l'affectation temporaire d'un directeur adjoint d'une école
7- Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles
8- Projet d'actes d'établissement des écoles et des centres
9- Projet de règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
10- Perspective budgétaire 2000-2001 (information)
11- Information sur la réussite éducative (date d'un comité plénier à déterminer)

12- Suggestion de personnes pour siéger au conseil d'administration du CEGEP
13- Session de perfectionnement pour les commissaires de l'Outaouais
14- Ordre du Mérite scolaire

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE: jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Projet d'organisation scolaire 2000-2001 : information
2- Réforme de l'éducation : information
3- Dépôt de comptes rendus :
   a) comité des politiques pédagogiques du 19 janvier 2000
   b) comité consultatif e.h.d.a.a. - enseignants du 22 février 2000
4- Examens de fin d'année à la C.E.H.G.
5- Élèves de la 1re année du secondaire, mathématiques C.E.H.G.
6- Carte des milieux défavorisés

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES:

1- Vente d'une parcelle de terrain de l'École Pie XII
2- Coût des rénovations du centre administratif
3- Lait école

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Fondation éducative des Hauts-Bois : enregistrement
2- Calendrier des jours chômés et payés : 2000-2001
3- Adoption du plan d'effectifs : CSN 2000-2001
4- Adoption du plan d'effectifs : PNE 2000-2001

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

F) AUTRES :

1- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 21 mars 2000
2- Évaluation du directeur général (huis clos)
3- Prochaine assemblée ordinaire : le 24 mai à Maniwaki
4- Ajournement de l'assemblée au lundi 15 mai 2000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-036 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 avril 2000

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 26 avril 2000 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Procès-verbal CE 2000-03-22 (dépôt)

Le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 22 mars 2000 est déposé pour information.

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numero de resolution ou annotation

A-4 Parole au public

Aucune intervention.

A-5 Correspondance

Le président, M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier répondent aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 2000-CC-037 Lettre de félicitations au nouveau directeur général de la C.S.C.V.

Considérant le communiqué signé par Mme la présidente Martine Bergeron, annonçant la nomination de M. Pierre Daoust au poste de directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées,

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque, qu'une lettre de félicitations soit transmise à M. Daoust pour sa récente nomination à titre de directeur général de la C.S.C.V.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Information concernant l'affectation temporaire d'un directeur adjoint d'une école

Le directeur général informe que, conformément à la délégation de pouvoirs au directeur général, il a nommé M. François Côté, enseignant, à titre de directeur adjoint à la C.E.H.G., en l'absence temporaire de M. Roger Jobin.

RÉSOLUTION 2000-CC-038 Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Conformément à l'article 211 de la L.I.P., il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin de la résolution)

CODES BÂTISSES	IMMEUBLES	2000-2001	2001-2002	2002-2003
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1-6	1-6	1-6

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CODES BÂTISSES	IMMEUBLES	2000-2001	2001-2002	2002-2003
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembrooke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Saint-François-de-Sales 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1

INITIALES DU PRÉSIDENT
195
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CODES BÂTISSES	IMMEUBLES	2000-2001	2001-2002	2002-2003
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	3-4-6	3-4-6-	3-4-6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0	4	4	4
774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	4	4	4
774-017	Couvent Ste-Famille 664, rue Principale Aumond (Québec) J0W 1W0	6	6	6
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse de la Gatineau (Québec) J0X 2X0	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
774-025	Ste-Anne Rapides-des-Joachims (Québec) J0X 3M0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Qué) J0X 1V0	6	6	6

LÉGENDE			
(1) Primaire	(2) Secondaire	(3) Formation professionnelle	
(4) Éducation des adultes	(5) Administration	(6) Autre	(7) bâtiment excédentaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
196
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 26 avril 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-038 Projet d'actes d'établissement des écoles et des centres.

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents et du comité consultatif de gestion,

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que la commission scolaire émette les actes d'établissement suivants pour l'année 2000-2001 et les années suivantes.

ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001 ET LES ANNÉES SUIVANTES

ÉCOLE OU CENTRE	IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX		ORDRE D'ENSEIGNEMENT
774-001			
École secondaire Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute C.P. 760 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisse Locaux :	Sieur-de-Coulonge Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 119,121,129, 130, 132, 137, 139,147 et 151	Secondaire
774-002			
Établissement Primaire Pontiac 25, rue Coulonge, C.P. 549 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisses : Locaux :	Poupore, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, l'Envolée, Sainte-Marie, Sainte-Anne #1 et Saint-Pierre Tous les locaux	Primaire
774-003			
L'établissement du Cœur-de-la-Gatineau 11, rue St-Eugène, C.P. 313 Gracefield (Québec) J0X 1W0	Bâtisses : Locaux :	Sacré-Cœur, Saint-Nom-de-Marie, Sainte-Thérèse, Saint-François-de-Sales et Notre-Dame-de-Grâces Tous les locaux	Primaire et secondaire
774-004			
École de la Tréflière 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Locaux :	Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur et Laval Tous les locaux	Primaire

INITIALES DU PRÉSIDENT
197
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ÉCOLE OU CENTRE	IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX		ORDRE D'ENSEIGNEMENT
774-005			
Cité étudiante et la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	Bâtisse : Locaux :	Cité étudiante de la Haute-Gatineau Tous les locaux sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280.	Primaire et secondaire
774-006			
L'Établissement l'étoile du Nord 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	Bâtisses : Locaux :	Pie XII, Couvent Christ-Roi, Saint-Boniface, Dominique Savio et Sacré-Cœur Tous les locaux	Primaire
774-307			
Centre de formation générale des adultes de la Vallée-de-la-Gatineau 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses : Locaux :	Couvent Notre-Dame-du-Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Christ-Roi (garçons) Tous les locaux	Formation générale des adultes
774-009			
Centre Pontiac 183, rue Principale, C.P. 590 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisse : Locaux :	Fatima Tous les locaux	Formation générale des adultes
774-008			
Centre de formation professionnelle-Pontiac 250, Ch. De la Chute C.P. 760 Fort Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisse : Locaux :	Sieur-de-Coulonge Les locaux suivants : 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151	formation professionnelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 1984 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 26 avril 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-039

Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucy d'approuver le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 298 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Perspective budgétaire 2000-2001 (information)

Le directeur général transmet les informations actuellement disponibles à la suite de la publication du projet de règles budgétaires de l'année 2000-2001.

Il fait remarquer que ce projet de règles budgétaires est parvenu aux commissions scolaires près d'un mois plus tard que l'an dernier.

De grandes inconnuess demeurent, dont l'absence de règles pour le financement du transport scolaire, cette donnée étant très significative pour notre organisation.

Par ailleurs, il rappelle le réinvestissement en éducation de 40M $ pour améliorer la situation financière des commissions scolaires dont, 15M $ serviront à la réduction des déficits accumulés.

Il informe que de nouvelles mesures récurrentes sont introduites visant le financement de services précis soit, pour la C.S.H.B.O. :

A) 111 000 $ pour le financement des plans de réussite des établissements;

B) 106 000 $ pour le financement du service d'orientation scolaire;

C) 77 000 $ pour le financement de services professionnels à l'intention des élèves en difficultés;

D) 57 000 $ en surplus des montants actuels au budget d'investissement (AMT) afin de tenir compte de l'âge des bâtisses.

A-11 Information sur la réussite éducative (date d'un comité plénier à déterminer)

Le directeur général informe que des données sur la réussite éducative transmises par le M.E.Q., donnant des indications sur des paramètres de la réussite pour l'ensemble de nos écoles, sont maintenant disponibles. Un comité plénier sera convoqué à ce sujet.

A-12 Suggestion de personnes pour siéger au conseil d'administration du CEGEP de l'Outaouais.

Le directeur général dépose une correspondance du ministre de l'Éducation invitant la C.S.H.B.O. à nommer trois personnes à titre de candidatures pour le siège des commissions scolaires de l'Outaouais au conseil d'administration du CEGEP de l'Outaouais.

Les commissaires suivantes sont proposées et acceptent de poser leur candidature.

Madame Madeleine Aumond
Madame Linda Lefebvre
ainsi que Madame Louise Larocque.

Ces dames sont invitées à compléter le formulaire à cet effet et à le retourner à Mme Sandra-Ann Rodgers dans les prochains jours.

A-13 Session de perfectionnement pour les commissaires de l'Outaouais

Le directeur général invite les commissaires intéressés à participer à la session de formation pour les commissions scolaires de la région à s'inscrire en téléphonant à Mme Sandra-Ann Rodgers. La session aura lieu le samedi 20 mai à la Commission scolaire des Draveurs.

A-14 Ordre du Mérite scolaire

Mme Renaud informe l'assemblée que la candidature de M. Gilles Taillon a été retenue pour la médaille de l'Ordre du Mérite scolaire.

Le président, M. Daniel Moreau procédera à la présentation de M. Taillon à l'occasion de cette soirée.

B-1 Projet d'organisation scolaire 2000-2001 : information

Mme Thonnard dépose et commente les tableaux d'organisation scolaire 2000-2001 pour le primaire et le secondaire. Elle répond aux questions des commissaires sur les données de ces tableaux.

B-2 Réforme de l'éducation : information

Mme Thonnard informe que 250 personnes se sont déjà inscrites à la journée d'information du 5 mai prochain sur la réforme, animée par M. Robert Bisaillon. Elle donne un aperçu du programme de la journée.

Le comité des politiques pédagogiques se réunira à nouveau le 5 juin à 19h. Les commissaires intéressés sont invités à y participer. Quelques commissaires expriment leur satisfaction au regard des informations reçues à l'occasion de la dernière rencontre.

INITIALES DU PRÉSIDENT
2000
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 26 avril 2000

B-3 Dépôt de comptes rendus : a) Comité des politiques pédagogiques du 19 janvier 2000;
B) Comité consultatif e.h.d.a.a. enseignantes du 22 février 2000.

Dépôt des comptes rendus et réponses aux questions des commissaires par Mme Thonnard.

Les commissaires échangent sur la non reconnaissance du problème de la dyslexie par le M.E.Q.

Mme Thonnard mentionne que ce dossier évolue dans plusieurs milieux au Québec.

Des enseignants ont déjà suivi des formations en rapport avec les problèmes d'apprentissage que vivent certains élèves.

B-4 Examens de fin d'année à la C.E.H.G.

Mme Larocque s'enquiert des modalités d'organisation de la session d'examens de fin d'année à la C.E.H.G. La question a été examinée par les membres du conseil d'établissement.

B-5 Élèves de 1re secondaire, mathématiques à la C.E.H.G.

Mme Larocque rapporte un commentaire de satisfaction à l'égard de la dernière réunion des parents de la 1re secondaire à la C.E.H.G. concernant les résultats en mathématiques.

Mme Thonnard mentionne quelques facteurs qui expliquent des difficultés au niveau des résultats dans cette matière.

B-6 Carte des milieux défavorisés

La commissaire Mme Diane Nault demande si des changements sont apparus sur la carte des milieux défavorisés.

Le directeur général explique que les données transmises récemment peuvent apporter quelques nuances sur la carte.

C-1 Vente d'une parcelle de terrain de l'école Pie XII

M. Beaudin présente la requête de la compagnie Houle construction inc. à l'effet d'acheter une parcelle de terrain à l'école Pie XII.

INITIALES DU PRÉSIDENT 2010 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite point C-1) **Le 26 avril 2000**

RÉSOLUTION 2000-CC-040 Vente d'une parcelle de terrain école PieXII

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'autoriser la vente d'une parcelle de terrain de l'école Pie XII à la compagnie Houle construction inc.

Le président et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la C.S.H.B.O. les documents inhérents à cette vente. Il est entendu que tous les frais reliés à cette transaction seront à la charge de la compagnie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Coût des rénovations du centre administratif

La commissaire, Mme Potvin demande un aperçu des coûts de rénovation au centre administratif. M. Beaudin estime les coûts à environ 5 000 $, mais fournira plus de précisions sur les coûts de ces rénovations.

Les travaux ont été effectués par le personnel de la commission scolaire de même que par quelques employés surnuméraires et les matériaux ont été achetés localement.

C-3 Lait école

À la question de la commissaire, Mme Diane Nault, M. Beaudin mentionne qu'il n'a pas reçu de plaintes sur la mauvaise qualité du lait. La distribution est assurée par des distributeurs locaux. Il mentionne que le conseil pourrait décider de décentraliser dans les écoles, la gestion du lait école.

Le sujet sera soumis à la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion.

D-1 Fondation éducative des Hauts-Bois : enregistrement

Le secrétaire général, informe l'assemblée que la Fondation éducative des Hauts-Bois a maintenant obtenu son enregistrement et peut donc émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

RÉSOLUTION 2000-CC-041 Calendrier des jours chômés et payés 2000-2001.

Considérant la consultation faite auprès des syndicats CSN et SPPCSO ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'accepter le calendrier des jours chômés et payés tel que présenté par le directeur des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 journées chômées et payées réparties comme suit :

- 3 juillet 2000
- 4 septembre 2000
- 9 octobre 2000
- 25 décembre 2000 au 29 décembre 2000
- 1er janvier 2001 au 5 janvier 2001
- 13 et 16 avril 2001
- 21 mai 2001
- 25 juin 2001

Les 18e, 19e, et 20e journées de congés chômés et payés sont flottantes et prises au choix de l'employé(e) après entente avec son supérieur immédiat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
2020
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 26 avril 2000

D-3 Adoption du plan d'effectifs : CSN 2000-2001
D-4 Adoption du plan d'effectifs : PNE 2000-2001

Ces sujets seront traités à l'occasion de l'assemblée ajournée du 15 mai 2000.

F-1 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 21 mars 2000

Le directeur général dépose le compte rendu et répond aux questions des commissaires sur des sujets qui y ont été discutés.

RÉSOLUTION 2000-CC-042 Ajournement

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau d'ajourner l'assemblée pour une quinzaine de minutes. Par la suite les commissaires se réuniront en huis clos pour étudier le point F-2, Évaluation du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-043 Réouverture

Il est proposé par le commissaire, M. Daniel Moreau de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal : à la réouverture de l'assemblée les commissaires M.M. Guy Éthier et Paul Liberty étaient absents.

RÉSOLUTION 2000-CC-044 Évaluation du directeur général

Considérant les dispositions de la politique d'évaluation du rendement du directeur général;

Considérant les résultats de l'évaluation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 1998-1999, évaluation réalisée par le conseil des commissaires;

Considérant les dispositions du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, notamment l'article 48.1;

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin d'accorder au directeur général, M. Louis Pelletier, un boni forfaitaire de 3.5%.

La commissaire, Mme Nicole M. Potvin ayant voté contre, la proposition est :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
203
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 26 avril 2000

F-3 **Prochaine assemblée ordinaire :** Le mercredi 24 mai à Maniwaki

RÉSOLUTION 2000-CC-045 Ajournement

Il est proposé par le commissaire, M. Daniel Moreau d'ajourner la présente session au lundi 15 mai 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT
204
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le lundi 15 mai 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ajournée du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le lundi 15 mai 2000 à 19h30 à la salle du Centre Pontiac.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Messieurs Charles Langevin, Guy Éthier et mesdames Nicole Miller Potvin, Denise Miron Marion et Line Renaud.

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier, Directeur général et responsable des services des ressources informatiques

M. Réjean Carle, Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, M. Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-046 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M.Reid Soucie que l'ordre du jour présenté soit accepté.

1- Adoption de l'ordre du jour
2- Adoption du plan d'effectifs général, soutien C.S.N. 2000-2001
3- Adoption du plan d'effectifs, P.N.E. 2000-2001
4- Non-rengagement enseignants(es) pour surplus de personnel, année scolaire 2000-2001
5- Quittance : taxes scolaires
6- Autres :
7- Levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-047 Adoption du plan d'effectifs général, soutien C.S.N. 2000-2001

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'adopter le plan d'effectifs général des employées et employés de soutien C.S.N. tel que présenté par M. Réjean Carle, directeur des services des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 205 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le lundi 15 mai 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-048 Adoption du plan d'effectifs P.N.E. 2000-2001

Il est proposé par le commissaire M. Stephen Ryan d'adopter le plan d'effectifs des employées et employés SPPCSO, tel que présenté par M. Réjean Carle, directeur des services des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2000-2001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-049 Non-rengagement enseignants(es) pour surplus de personnel, année scolaire 2000-2001

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de procéder au non-rengagement (pour cause de surplus de personnel) des enseignants(es) dont les noms suivent pour l'année scolaire 2000-2001.

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
MERCIER, Manon	2	Élé. & sec. Gracefield
MAILHOT, Yvan	13	Élé. & sec. Gracefield

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-050 Quittance, M. Jean-Yves Latourelle

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin,

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un acte légal formalisant la fermeture d'un dossier administrativement réglé;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchelle d'autoriser le président, M. Daniel Moreau et le secrétaire général, M. Réjean Carle, à signer pour et au nom de la CSHBO, la quittance préparée par Me Johanne Lachapelle, *notaire*, concernant le dossier de taxes scolaires de M. Jean-Yves Latourelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-051 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT
206
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-l'Outaouais tenue le mercredi 24 mai 2000 à 19h30 au local 218 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Messieurs Stephen Ryan et Reid Soucie et Mme Denise Miron Marion.

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-050 Ordre du jour.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> :

Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires du 26 avril 2000 ainsi que de l'assemblée ajournée du 15 mai 2000

INITIALES DU PRÉSIDENT 2007 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-050**) **Le mercredi 24 mai 2000**

3- Procès-verbal du comité exécutif 2000-04-26 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Évaluation du modèle de gestion des établissements Étoile-du-Nord et la Tréflière
7- Comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice des services des ressources humaines et secrétaire général(e)
8- Lait école
9- Orientations de la direction générale
10- Entente avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

B) <u>SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE</u> : jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Projet d'organisation scolaire 2000-2001 (document déposé sur place)
2- Réforme de l'éducation : information
3- Centre des services intégrés : suivi
4- Arrimage jeunes - adultes : information
5- Dépôt de comptes rendus :
   a) Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture du 23 février 2000
   b) Comité de coordination pédagogique du 12 avril 2000
   c) Comité des politiques pédagogiques du 12 avril 2000
6- Résultats aux épreuves uniques de juin 1999
7- Programme d'intervention en milieu scolaire

C) <u>SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES</u>:

1- Terrain école de Grand-Remous
2- Vente parcelle du terrain de l'école Pie XII
3- Rénovation - Centre administratif

D) <u>SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :</u>

1- Non rengagement P.N.E., année scolaire 2000-2001
2- Prolongation arrangements locaux - enseignants(es) S.P.E.H.R.

E) <u>SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES</u> :

Aucun point

F) <u>AUTRES :</u>

1- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 18 avril 2000
1- Parole aux commissaires
2- Remplacement de Mme Cécile Bénard (huis clos)
3- Plainte d'un groupe de parents (huis clos)
4- Suivi d'un dossier (huis clos)
5- Prochaine assemblée ordinaire : Le mercredi 21 juin à Fort-Coulonge

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

~ **Note au procès-verbal**

Le commissaire M. Guy Lesage suggère que les commissaires qui désirent ajouter des sujets à l'ordre du jour communiquent au moins une semaine (7 jours) ***avant*** la date de l'assemblée, avec la direction générale afin que ces sujets soient inscrits au projet d'ordre du jour.

INITIALES DU PRÉSIDENT
208
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-051 Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 avril 2000 et de l'assemblée ajournée du 15 mai 2000

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole M. Potvin que le secrétaire général soit dispensé de la lecture des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 26 avril 2000 et l'assemblée ajournée du 15 mai 2000 du conseil des commissaires et que lesdits procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés, avec note au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

~ **Note au procès-verbal**

Concernant la **RÉSOLUTION 2000-CC-044**, la commissaire Mme Nicole M. Potvin, précise que le procès-verbal aurait dû mentionner que sa dissidence s'appuyait sur des motifs de non respect de la conformité du processus.

A-3 Procès-verbal C.E. 200-04-26 (dépôt)

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 26 avril 2000 est déposé pour information.

A-4 Parole au public

Aucune intervention

A-5 Correspondance

Le président, M. Daniel Moreau, et le directeur général, M. Louis Pelletier, répondent aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 2000-CC-052 Appui à la résolution CP1999-2000-01 du comité de parents.

CONSIDÉRANT la demande d'appui adressée à la C.S.H.B.O. par le président du comité de parents, M. Jean-Luc Morissette;

Il EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Line Renaud que la C.S.H.B.O. appuie la démarche entreprise par la commission scolaire du Fer visant la réalisation de changements législatifs octroyant le droit de vote aux commissaires représentants des parents de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Que copie de cette résolution soit transmise au comité de parents, à la Fédération des comités de parents du Québec et à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 209 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

A-6 Évaluation du modèle de gestion des établissements Étoile-du-Nord et la Tréflière

Le directeur général, dépose la documentation en provenance des conseils d'établissement de l'Étoile du Nord et de la Tréflière concernant l'évaluation du modèle de gestion des deux établissements.

Les recommandations confirment la satisfaction des conseils d'établissement qui proposent de reconduire le modèle en place avec une directrice et deux adjointes qui gèrent les deux établissements.

RÉSOLUTION 2000-CC-053 Comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice des services des ressources humaines et secrétaire général(e)

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin, que le comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice des services des ressources humaines et secrétaire général(e), soit composé des personnes suivantes :

Les commissaires, MM. Daniel Moreau et Guy Lesage et Mmes Line Renaud et Diane Nault ainsi que du directeur général M. Louis Pelletier.

Le comité pourra s'adjoindre toute personne ressource pour réaliser son mandat.

La commissaire, Mme Line Renaud ayant voté contre, la proposition est

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-8 Lait école

La commissaire, Mme Diane Nault s'interroge sur la teneur de l'information diffusée par la radio locale qui laissait entendre que le déficit de la C.S.H.B.O. avait été accentué par l'augmentation de la dépense pour le lait école.

Le directeur général, explique que la source de ce message se trouvait dans le bulletin interne de la commission, l'Informaction, qui citait, dans un article sur la situation budgétaire, certains postes de dépenses que le conseil avait décidé d'augmenter, dont le lait école.

A-9 Orientation de la direction générale

La commissaire, Mme Nicole M. Potvin, suggère que le conseil prenne les dispositions pour se donner un plan de travail identifiant les orientations de la C.S.H.B.O.

Le directeur général ajoute qu'il serait pertinent qu'un exercice en ce sens soit planifié dès que possible au cours de la prochaine année scolaire.

INITIALES DU PRÉSIDENT 210
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

A-10 Entente avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Le commissaire, M. Paul Liberty s'enquiert de l'échéance de l'entente avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais concernant la scolarisation d'élèves de notre territoire.

Le directeur général explique que les ententes à cet effet avec les commissions scolaires voisines se renouvellement tacitement à moins d'avis contraire de la part de l'une des parties liées par l'entente.

Après discussions, les commissaires conviennent d'attendre une demande des parents visés avant de remettre en question le renouvellement des ententes.

RÉSOLUTION 2000-CC-054 Répartition aux établissements et aux écoles, des ressources en postes d'enseignantes et d'enseignants (Objectifs, principes et critères)

CONSIDÉRANT que le service des ressources éducatives doit produire annuellement un plan d'organisation qui répartit les ressources, en postes d'enseignantes et d'enseignants, entre les établissements aux fins d'offrir des services aux élèves réguliers, handicapés ou en difficultés d'apprentissage;

CONSIDÉRANT que l'article 275 de la loi sur l'Instruction publique demande à la commission scolaire de rendre publics les objectifs, principes et critères qui guident la répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter le cadre d'organisation pédagogique au préscolaire, au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2000-2001, tel que déposé par la directrice des services des ressources éducatives, Mme Marlène Thonnard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Réforme de l'éducation : information

- Mme Thonnard revient sur les expériences vécues dans les écoles ciblées, dont une à Gatineau (l'école l'Envolée)

- L'évaluation de la journée du 5 mai est très positive. La présence de plusieurs commissaires y a été signalée. Mme Thonnard produira un document qui présentera l'évaluation d'ensemble de cette journée sur la réforme avec M. Robert Bisaillon.

B-3 Centre des services intégrés : suivi

Information concernant l'évolution des démarches visant l'implantation du centre des services intégrés. Des approches ont été amorcées auprès d'organismes, dont la Table Éducation-Outaouais qui travaille présentement à un plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais.

Les objectifs sont centrés sur la baisse du décrochage scolaire et l'amélioration du taux de diplomation des jeunes.

INITIALES DU PRÉSIDENT 21 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

B-4 Arrimage jeunes-adultes

Dépôt par Mme Thonnard des comptes rendus des rencontres du comité de travail oeuvrant sur l'arrimage des services entre les secteurs des jeunes et des adultes.

B-5 Dépôt de comptes rendus

Dépôt des comptes rendus des réunions :

a) Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture - 23 février 2000
b) Comité de coordination pédagogique - 12 avril 2000
c) Comité des politiques pédagogiques - 12 avril 2000

B-6 Résultats aux épreuves uniques de juin 1999

Le directeur général présente les tableaux illustrant les résultats aux épreuves uniques de juin 1999 par commission scolaire et par école pour la région de l'Outaouais.

Ces données indiquent clairement l'amélioration des résultats aux épreuves de juin 1999 dans les écoles secondaires de la C.S.H.B.O.

B-7 Programme d'intervention en milieu scolaire

Mme Thonnard informe l'assemblée qu'un programme d'intervention en milieu scolaire offert par la Sûreté du Québec existe maintenant dans des écoles du territoire.

Le programme a pour objet la lutte aux drogues, au taxage et à la violence à l'école.

La qualité des interventions de l'intervenant, M. Michel Leblanc, explique l'excellence des résultats obtenus à date, dans le secteur Haute-Gatineau.

Le programme est également offert dans le secteur Pontiac.

C-1 Terrain école de Grand-Remous

À la demande de la commissaire Mme Diane Nault, M. Jean-Claude Beaudin informe que l'achat du terrain adjacent à la cour de l'école de Grand-Remous devrait se concrétiser.

C-2 Vente d'une parcelle de terrain de l'école Pie XII

Discussions sur la signature de l'acte de vente.

C-3 Rénovations centre administratif

À la question de la commissaire Mme Potvin, M. Jean-Claude Beaudin apporte des précisions sur les coûts des rénovations au centre administratif.

INITIALES DU PRÉSIDENT 2120 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-055 Non-rengagement P.N.E., année scolaire 2000-2001

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat des P.N.E. sur le plan d'effectifs;

CONSIDÉRANT la modification substantielle dans les services à rendre, telle que prévue à la C.E.H.G.;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin de procéder au non-rengagement de Mme Josée Brisebois à titre de psycho-éducatrice à la C.E.H.G. à compter du 1er juillet 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-056 Signature entente : reconduction des arrangements locaux

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque, d'autoriser le président M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier, à signer l'entente de prolongation de reconduction des arrangements locaux (jusqu'au 15 novembre 2000)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 18 avril 2000

Le compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion du 18 avril 2000 est déposé pour information.

F-2 Parole aux commissaires

La commissaire Mme Potvin, suggère qu'on ajoute à l'ordre du jour, de façon régulière, le sujet : " Parole aux commissaires". L'assemblée est d'accord avec cette suggestion et le sujet sera ajouté à l'ordre du jour.

À la demande de Mme Aumond le directeur général transmet brièvement le rapport du colloque sur la décroissance scolaire.

Concernant le lait école, M. Beaudin mentionne la satisfaction exprimée par les directeurs sur la qualité des services. Les directeurs favorisent le maintien de la centralisation du service.

RÉSOLUTION 2000-CC-057 Huis clos

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que les sujets F-3, F-4 et F-5 soient étudiées à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
213
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 mai 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-058 Réouverture

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-6 Prochaine assemblée ordinaire : le 21 juin à Fort-Coulonge

RÉSOLUTION 2000-CC-059 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT
214
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 juin 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-l'Outaouais tenue le 21 juin 2000 à 19h30 à la salle du Centre Pontiac, au 185 rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absence motivée : Mme Nicole Miller Potvin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-061 Ordre du jour

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>
Ouverture de la séance

1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-05-24
3- Procès-verbal C.E. 2000-05-24 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Nomination de la directrice générale adjointe
7- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2000-2003
8- Adoption d'actes d'établissement des écoles et des centres
9- Adoption du règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
10- Plan stratégique de développement en éducation dans l'Outaouais
11- Questions des commissaires
12- Ordre du Mérite scolaire

INITIALES DU PRÉSIDENT
215
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 juin 2000

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE: jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Réforme de l'éducation : information
2- Calendrier scolaire 2000-2001
3- Vallée-Jeunesse : information
4- Dépôt de comptes rendus :
   a) Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture du 1er mai 2000
   b) Comité e.h.d.a.a. enseignants du 10 avril 2000
   c) Comité de coordination pédagogique du 10 mai 2000
   d) Comité des politiques pédagogiques du 10 mai 2000
   e) Comité e.h.d.a.a. enseignants du 7 juin 2000 (non adopté)
   f) Comité e.h.d.a.a. parents du 12 juin 2000 (déposé sur place, non adopté)
   g) Comité consultatif de transport du 24 février 2000
5- Allocation reliée à l'achat de matériels scolaires

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

1- Adoption du cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2000-2001 (déposé sur place)
2- Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus
3- Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2000-2001
4- Budget d'investissement 2000-2001 - liste de projets prioritaires (Dépôt sur place)

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Programme d'aide aux employés : résiliation de contrat
2- Nomination de directions d'établissement
3- Renouvellement affectation temporaire, directions d'établissement
4- Affectation temporaire, directrice adjointe établissement du Cœur-de-la-Gatineau
5- Mesure de résorption

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :
Aucun point

F) AUTRES :

1- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 16 mai 2000
2- Concours québécois en entrepreneurship édition 1999-2000, région de l'Outaouais
3- Demandes de dérogation (huis clos)
4- Rapport sur la gestion des plaintes (huis clos)
5- Date du comité plénier sur le règlement de délégation de pouvoirs
6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
216
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 juin 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-062 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du **mercredi 24 mai 2000**

Il est proposé par le commissaire, M. Guy Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 24 mai 2000 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté en y apportant la correction suivante à la résolution **2000-CC-52** :

1- Rayer les mots : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, et les remplacer par :

Sept commissaires ayant voté pour et cinq contre, la proposition est adoptée À LA MAJORITÉ;

2- Et que copie de la résolution corrigée soit transmise à la F.C.S.Q.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Correspondance

Le directeur général répond aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 2000-CC-062 Nomination de la directrice générale adjointe.

CONSIDÉRANT le départ pour la retraite du directeur général adjoint, M. Réjean Carle;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Louise Larocque de nommer Mme Marlène Thonnard à titre de directrice générale adjointe à compter du 1er juillet 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-063 Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Conformément à l'article 211 de la L.I.P., il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 tel que présenté ci-après.

(Voir le tableau à la page suivante)

(Suite Résolution 2000-CC-063)

INITIALES DU PRÉSIDENT
217
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite Résolution 2000-CC-063)

Le mercredi 21 juin 2000

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)

(Voir légende à la fin de la résolution)

CODES BÂTISSES	IMMEUBLES	2000-2001	2001-2002	2002-2003
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1	1	1
36865	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	1-6	1-6	1-6
36698	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembrooke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Saint-François-de-Sales 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1

INITIALES DU PRÉSIDENT
218
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CODES BÂTISSES	IMMEUBLES	2000-2001	2001-2002	2002-2003
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
36804	Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
36692	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	38809	3-4-6	38809
36561	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0	4	4	4

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CODES BÂTISSES	IMMEUBLES	2000-2001	2001-2002	2002-2003
36694	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	4	4	4
36693	Couvent Ste-Famille 664, rue Principale Aumond (Québec) J0W 1W0	6	6	6
36651	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse de la Gatineau (Québec) J0X 2X0	1	1	1
36590	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	6	6	6
36701	Ste-Anne Rapides-des-Joachims (Québec) J0X 3M0	6	6	6
36696	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Qué) J0X 1V0	6	6	6

LÉGENDE			
(1) Primaire	(2) Secondaire		(3) Formation professionnelle
(4) Éducation des adultes	(5) Administration	(6) Autres	(7) bâtiment excédentaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-064

Adoption d'actes d'établissement des école et des centres.

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie que la commission scolaire émette les actes d'établissement suivants pour l'année 2000-2001 et les années suivantes.

(Voir tableau à la page suivante)

ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001 ET LES ANNÉES SUIVANTES

ECOLE OU CENTRE	IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX		ORDRE D'ENSEIGNEMENT
36530			
École secondaire Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute C.P. 760 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisse Locaux :	Sieur-de-Coulonge Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 119,121,129, 130, 132, 137, 139,147 et 151	Secondaire
774-002			
Établissement Primaire Pontiac 25, rue Coulonge, C.P. 549 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisses : Locaux :	Poupore, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, l'Envolée, Sainte-Marie, Sainte-Anne #1 et Saint-Pierre Tous les locaux	Primaire
774-003			
L'établissement du Cœur-de-la-Gatineau 11, rue St-Eugène, C.P. 313 Gracefield (Québec) J0X 1W0	Bâtisses : Locaux:	Sacré-Cœur, Saint-Nom-de-Marie, Sainte-Thérèse, Saint-François-de-Sales et Notre-Dame-de-Grâces Tous les locaux	Primaire et secondaire
774-004			
École de la Tréflière 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Locaux :	Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur et Laval Tous les locaux	Primaire
36651			
Cité étudiante et la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	Bâtisse : Locaux :	Cité étudiante de la Haute-Gatineau Tous les locaux sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280.	Primaire et secondaire

ECOLE OU CENTRE	IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX		ORDRE D'ENSEIGNEMENT
36682			
L'Établissement l'étoile du Nord 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	Bâtisses : Locaux :	Pie XII, Couvent Christ-Roi, Saint-Boniface, Dominique Savio et Sacré-Cœur Tous les locaux	Primaire
774-307			
Centre de formation générale des adultes de la Vallée-de-la-Gatineau 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses : Locaux :	Couvent Notre-Dame-du-Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Christ-Roi (garçons) Tous les locaux	Formation générale des adultes
774-009			
Centre Pontiac 183, rue Principale C.P. 590 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisse : Locaux :	Fatima Tous les locaux	Formation générale des adultes
774-008			
Centre de formation professionnelle-Pontiac 250, Ch. De la Chute C.P. 760 Fort Coulonge (Québec) J0X 1V0	Bâtisse : Locaux :	Sieur-de-Coulonge Les locaux suivants : 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151	Formation professionnelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-065 Adoption du règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'approuver le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 298 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Plan stratégique de développement en éducation dans l'Outaouais

Le directeur général présente le document intitulé : *"Plan stratégique de développement de l'éducation en Outaouais : état de la situation, enjeux et priorités."* Il invite les commissaires à en prendre connaissance.

Numéro de résolution ou annotation

Le document fait état, entre autres, des orientations concernant les moyens à mettre en place en vue de :

1- diminuer le décrochage scolaire;
2- favoriser le développement de la formation professionnelle;
3- inciter les jeunes à se scolariser au Québec.

A-11 Questions des commissaires

- Services pour les élèves *e.h.d.a.a.* au secondaire et de la 5e année du secondaire à Gracefield;

- Service de transport scolaire dans le secteur Danford Lake

A-12 Ordre du *Mérite scolaire*

La commissaire Mme Lyne Renaud, suggère que l'honneur décerné à M. Gilles Taillon dans le cadre de l'Ordre du *Mérite scolaire*, soit rendu public dans les journaux locaux.

B-1 Réforme de l'éducation : information

Mme Thonnard distribue et commente un feuillet d'information sur la réforme.

RÉSOLUTION 2000-CC-066 Annulation de la résolution portant le numéro 2000-CC-028 concernant le calendrier scolaire 2000-2001

CONSIDÉRANT les modifications concernant les journées pédagogiques « flottantes ».

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre, d'annuler la résolution portant le numéro **2000-CC-028** concernant le calendrier scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-067 Calendrier scolaire 2000-2001

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter le calendrier scolaire tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives. Ce calendrier comporte les caractéristiques suivantes :

A) PRINCIPES DIRECTEURS

1) Garantir 180 jours réels de classe à tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (respect des régimes pédagogiques).

2) Prévoir un calendrier de 184 jours de classe :

a) Offrir aux écoles la possibilité de transformer une de ces journées en « pédagogique flottante ». Dans la mesure du possible, les directions des établissements se concertent pour choisir une date commune afin de minimiser les coûts de transport.

b) Trois journées de classe constituent une réserve pour fermetures d'écoles ou suspensions de cours. À défaut d'être utilisées à cette fin, ces journées seront converties en journées pédagogiques additionnelles, lesquelles seront prises à partir du mois d'avril. Les dates sont laissées à la discrétion des établissements.

Les établissements se concertent par région afin d'éviter les coûts de transport.

3) Équilibrer le plus possible la durée des étapes.

4) Offrir deux semaines de congé à Noël.

5) Tenir compte de la planification des examens de fin de session du M.E.Q.

6) Prévoir un minimum de 2 journées pédagogiques à chaque fin d'étape.

7) Offrir une semaine de relâche fixée en concertation avec les commissions scolaires de la région de l'Outaouais.

8) Viser à maintenir 4 journées de planification communes avec les commissions scolaires de l'Outaouais (28 août 2000, 17 novembre 2000, 29 janvier 2001, 12 avril 2001).

9) Les 17 novembre 2000, 29 janvier 2001, 12 avril 2001 seront aussi des journées « commissions ».

B) CARACTÉRISTIQUES DU PROJET POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001

ÉTAPE	DÉBUT	FIN	JOURS DE CLASSE	JOURNÉES PÉDAGOGIQUES	TOTAL
1	2000/08/24	2000/11/16	55	4	59
2	2000/11/17	2001/01/25	37	3	40
3	2001/01/26	2001/04/11	46	3	49
4	2001/04/12	2001/06/22	46	6	52
			184	16	200

ENTRÉE DES ENSEIGNANTS (ES) : 24 août 2000

ENTRÉE DES ÉLÈVES : 30 août 2000

CONGÉS DES FÊTES : 25 décembre 2000 au 5 janvier 2001

SEMAINE DE RELÂCHE : 26 février au 2 mars

INITIALES DU PRÉSIDENT 2240 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite résolution 2000-CC-067) **Le mercredi 21 juin 2000**

JOURNÉES DE PLANIFICATION :

août :	24-25-28-29
novembre :	17-20
janvier :	8-26-29
mars :	5
avril :	12-17
mai :	18
juin :	26-27-28
Total :	**16 jours**

FIN DES CLASSES POUR LES ÉLÈVES : 22 juin 2001

C) JOURNÉES FLOTTANTES :

Chacune des écoles peut utiliser une (1) journée de planification selon ses besoins, durant l'année scolaire. Dans ce cas, un avis doit être adressé au directeur général au moins 15 jours à l'avance. Cet avis doit inclure les objectifs de cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 Vallée-Jeunesse : information

Mme Thonnard informe les commissaires des services dispensés par Vallée-Jeunesses en 1999-2000.

Les résultats à date sont très positifs et le programme devrait se poursuivre en 2000-2001 en y intégrant un volet prévention.

B-4 Dépôt de comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés pour information :

- Troubles spécifiques d'apprentissage en lecture du 1er mai 2000
- Comité e.h.d.a.a. enseignants du 10 avril 2000
- Comité de coordination pédagogique du 10 mai 2000
- Comité des politiques pédagogiques du 10 mai 2000
- Comité e.h.d.a.a. enseignants du 7 juin 2000 (non adopté)
- Comité e.h.d.a.a. parents du 12 juin 2000 (déposé sur place, non adopté)
- Comité consultatif de transport du 24 février 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-068 Allocation reliée à l'achat de matériels scolaires

ATTENDU que le milieu scolaire est en attente des améliorations à apporter aux grammaires existantes et des nouvelles productions annoncées par les maisons d'édition,

ATTENDU que l'approche grammaticale des nouvelles grammaires constitue une rénovation majeure de l'enseignement et de l'apprentissage de la grammaire,

ATTENDU que l'appropriation de cette approche par les enseignantes et enseignants se fait à long terme et est liée à l'implantation progressive des programmes de formation,

INITIALES DU PRÉSIDENT
22569
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite résolution 2000-CC-068) **Le mercredi 21 juin 2000**

ATTENDU que ces nouvelles grammaires constituent pour les élèves, et particulièrement ceux du secondaire, un outil d'apprentissage complexe nécessitant une préparation adéquate;

ATTENDU que l'achat massif de grammaires, à ce stade-ci de l'implantation des programmes, n'en garantit pas une utilisation pleine et entière en classe;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de recommander que, dans le cadre de l'allocation reliée à l'achat de dictionnaires, de grammaires ou d'autres matériels scolaires, cet achat ne soit pas assujetti à une date déterminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-069 Le cadre et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2000-2001

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ le commissaire M. Charles Langevin, d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2000-2001, tels que déposés par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-070 Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus

ATTENDU que le ministre peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

ATTENDU que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais prévoit adopter un budget 2000-2001 dont les dépenses excèdent les revenus de 435 289 $ pour les raisons citées en annexe;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 226 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 juin 2000

Numéro de résolution ou annotation

RÉSOLUTION 2000-CC-071 Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2000-2001

ATTENDU que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-072 Budget d'investissement

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des services des ressources matérielles, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter la liste suivante de projets prioritaires d'investissements pour l'année 2000-2001;

École St-Nom de Marie	59 800 $
Collège Christ-Roi	31 800
Couvent Christ-Roi	37 700
Passerelle de la C.E.H.G.	60 000
École Sacré-Coeur de Gracefield	21 000
École Sacré-Coeur Grand-Remous	25 000
École Poupore	18 200
École St-Boniface	36 600
Réserve	9 900

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-073 Programme d'aide aux employés : résiliation de contrat

CONSIDÉRANT les coût du programme d'aide offert par la firme Les Consultants Shepell;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Line Renaud de mandater la direction des services des ressources humaines afin d'aviser la firme Les Consultants Shepell que la CSHBO met fin au contrat de service, dans les délais prévus à l'article 15.00 de l'entente signée entre les parties le 30 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-074 Nomination de directrices adjointes d'établissement

CONSIDÉRANT les résolutions 1999-CC-178 et 1999-CC179;

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Christine Labelle, directrice des établissements La Tréflière et l'Étoile du Nord;

INITIALES DU PRÉSIDENT
2270
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite résolution 2000-CC-074) **Le mercredi 21 juin 2000**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de nommer Mesdames Cécile Bénard et Armande Lafrenière à titre de directrices adjointes des établissements La Tréflière et l'Étoile du Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-075 Renouvellement de l'affectation temporaire, directions d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT les résolutions 1999-CC-184 et 1999-CC-185;

CONSIDÉRANT la courte période d'affectation de l'équipe de direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT que cette équipe de direction est composée uniquement d'un directeur et d'un directeur adjoint et que ces deux personnes étaient nouvellement affectées à des postes de cadre d'établisssement;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre

1- De prolonger jusqu'au 30 juin 2001 la période d'affectation temporaire de M. Yves Côté à titre de directeur de l'établisssement du Cœur-de-la-Gatineau et de M. Ghislain Bérubé à titre de directeur adjoint de cet établissement.

2- De mandater le directeur général, M. Louis Pelletier, et le président M. Daniel Moreau, afin qu'ils signent, pour au nom de la CSHBO, l'entente à cet effet avec le SPEHR dans le cadre de la clause 5-5.03 de la convention collective des enseignants.

- *Le commissaire M. Paul Liberty, ayant voté contre, la proposition est :*

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-076 Affection temporaire, directrice adjointe, établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT que Mme Josée Rochon avait été nommée à titre de directrice adjointe des écoles du secteur de Gracefield pour l'année scolaire 1995-1996;

CONSIDÉRANT que cette nomination résultait d'un processus de sélection;

CONSIDÉRANT l'exceptionnelle prestation de Mme Rochon durant sont affectation à titre de directrice adjointe;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école;

INITIALES DU PRÉSIDENT
2284
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite résolution 2000-CC-076) **Le mercredi 21 juin 2000**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

CONSIDÉRANT les discussions tenues avec Mme Rochon au regard d'une hypothèse de réaffectation et de l'intérêt exprimé par cette dernière;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'affecter temporairement, pour l'année scolaire 2000-2001, Mme Josée Rochon à titre de directrice adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau à compter du 7 août 2000.

À compter du 1er juillet 2001, à moins d'un avis contraire de la part de Mme Rochon ou de la commission, son affectation sera tacitement confirmée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-077 Congé de préretraite, M. Gérald Clément

CONSIDÉRANT la demande de M. Gérald Clément, cadre de service en disponibilité;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 279 à 285 du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie d'accorder un congé de préretraite d'un an à M. Gérald Clément, à compter du 1er juillet 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 16 mai 2000:

Dépôt pour information.

F-2 Concours québécois en entrepreneurship édition 1999-2000, région de l'Outaouais

Le directeur général dépose la liste des lauréats du concours québécois en entrepreneurship pour la région de l'Outaouais.

Il est à noter que les participants de la CSHBO ont excellé à ce concours en remportant plusieurs prix.

Le directeur général souligne la participation de M. Fernand Sanchez qui a assuré le leadership dynamique qui a suscité autant de participation à cette activité formatrice.

RÉSOLUTION 2000-CC-078 Huis clos

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que les sujets F-3 et F-4 soient étudiés à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
229
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 21 juin 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-079 Réouverture de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire, M. Daniel Moreau de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-080 Demande de dérogation à l'âge d'admission en vertu de l'article 42 : neuvième année de fréquentation au primaire

CONSIDÉRANT la demande des parents;

CONSIDÉRANT l'évaluation des intervenants de l'école;

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de l'enfant;

CONSIDÉRANT la recommandation à cet effet de la direction de l'école;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre d'accepter la demande de dérogation à l'article 42 du règlement concernant le régime pédagogique du primaire et d'éducation préscolaire afin de permettre, pour l'année 2000-2001 à l'élève dont le numéro de fiche est **0000629** de poursuivre au primaire une neuvième année d'études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-081 Demande de dérogation à l'âge d'admission en vertu de l'article 32 : inscription à l'éducation préscolaire (maternelle 5 ans)

CONSIDÉRANT la demande des parents;

CONSIDÉRANTque l'enfant est particulièrement apte à commencer l'éducation préscolaire parce qu'il se démarque de façon évidente de la moyenne sur les plans intellectuel, social, affectif et psychomoteur,

CONSIDÉRANT l'évaluation d'un psychologue,

CONSIDÉRANT la recommandation à cet effet de la direction de l'école;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage d'accorder la demande de dérogation à l'article 32 du règlement concernant le régime pédagogique au primaire et d'éducation préscolaire, afin de permettre pour l'année 2000-2001 à l'élève dont le numéro de fiche est **0004993** de débuter sa scolarisation en classe de maternelle 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Rapport sur la gestion des plaintes

Le directeur général présente, conformément à la procédure sur la gestion des plaintes, son rapport annuel sur la gestion des plaintes de l'année 1999-2000.

INITIALES DU PRÉSIDENT
230
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

F-5 Date du comité plénier sur le règlement de délégation de pouvoirs

Rencontre remise à une date ultérieure.

RÉSOLUTION 2000-CC-082 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT
231
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 juin 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ***extraordinaire*** du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-l'Outaouais tenue le 28 juin 2000 à 19h30 à l'École Primaire et Secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin et Paul Liberty, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mesdames Denise Miron Marion et Nicole Miller Potvin ainsi que messieurs Guy Lesage et Stephen Ryan.

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, M. Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-082 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie que l'ordre du jour présenté soit accepté.

1- Ordre du jour
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes.
4- Adoption du budget de la commission scolaire
5- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
232
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 juin 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-083 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes.

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (article 95);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2000-2001, des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par Mme Madeleine Aumond d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-084 Adoption du budget de la commission scolaire

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2000-2001;

ATTENDU QUE le ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de **1 157 535 045 $** en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2000-2001;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 $;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Il EST PROPOSÉ PAR le commissaire M. Daniel Moreau, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-085 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT
235
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 août 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 août 2000 à 19h30 au local 218 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Nicole Miller Potvin et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mme Line Renaud et M. Stephen Ryan
Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-086 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux du C.C. 2000-06-21 et 2000-06-28
3- Procès-verbal C.E. 2000-06-21 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Religion à l'école
7- Rémunération des commissaires
8- Accueil du personnel le 29 août
9- Prolongation du mandat des membres du Comité exécutif
10- Dépôt d'une pétition

INITIALES DU PRÉSIDENT 234
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 août 2000

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE: jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école : adoption
2- Projet d'organisation scolaire 2000-2001
3- Vallée-Jeunesse - Maniwaki : bilan 1999-2000
4- Régimes pédagogiques : documents officiels
5- Compte rendu du mini-colloque sur la réforme de l'éducation tenue le 5 mai 2000
6- Réforme de l'éducation

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

1- Remplacement de fenêtres, portes et cadres extérieurs et parement métallique, école St-Nom-de-Marie (Lac Ste-Marie), Couvent du Christ-Roi (Maniwaki) et école St-Boniface de Bois-Franc.
2- Demande de prix sur invitation (29 ordinateurs)
3- Soumission pour toitures (Dépôt sur place)
4- Terrain Grand-Remous (Dépôt sur place)

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Signature de contrat programme d'aide aux employés (Le groupe Renaud & Associés inc)
2- Adoption du plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire C.S.N. 2000-2001
3- Remplacement de M. Gilles Grondin

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

C) AUTRES :

1- Questions des commissaires
2- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 6 juin 2000
3- Session de formation sur la signification des attentes
4- Comité plénier sur l'étude des délégations de pouvoirs
5- Comité plénier sur les données de la réussite scolaire dans nos établissements
6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-087

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du **mercredi 21 juin 2000**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **mercredi 21 juin 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 235 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 août 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-088 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ***extraordinaire*** du conseil des commissaires du **mercredi 28 juin 2000**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ***extraordinaire*** du **mercredi 28 juin 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

A-3 Procès-verbal C.E. 2000-06-21 (dépôt)

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 21 juin 2000 est déposé pour information.

A-4 Parole au public

A-5 Correspondance

Le directeur général répond aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Religion à l'école

Le directeur général, M. Louis Pelletier rappelle les grandes lignes du projet de la loi 118 sur la confessionnalité scolaire. Il dépose les dernières correspondances en provenance du M.E.Q. sur le sujet, dont un tableau traçant les orientations gouvernementales sur la place de la religion à l'école.

En bref, à compter de juillet 2000 les écoles publiques ne sont plus des écoles confessionnelles.

Cependant, pour 2000-2001 les cours d'enseignement moral et religieux se poursuivront comme avant. Par la suite l'enseignement changera graduellement pour un programme d'éthique et de culture religieuse.

RÉSOLUTION 2000-CC-089 Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT l'étude sur la délégation de pouvoirs actuellement en cours par le comité de travail de la direction générale;

CONSIDÉRANT les dispositions du décret 836-2000 sur les montants maxima annuels pouvant être accordés aux commissaires;

IL EST PROPOSÉ, par le commissaire M. Charles Langevin :

1- Que la rémunération additionnelle du président du conseil des commissaires soit portée au montant prévu au 3e alinéa du premier tableau de l'annexe du décret, soit 12 000 $;

2- Que le conseil reporte la décision concernant la rémunération des autres commissaires après l'adoption de la résolution sur le règlement de délégation de fonctions et pouvoirs de la C.S.H.B.O.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 236 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 août 2000

A-8 Accueil du personnel le 29 août 2000

Le directeur général invite les commissaires qui le pourront à participer à la journée d'accueil du personnel de la C.S.H.B.O. Il présente l'horaire de cette journée d'accueil.

RÉSOLUTION 2000-CC-090 Prolongation du mandat des membres du comité exécutif

CONSIDÉRANT la résolution **1998-CC-008**;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage, de prolonger le mandat des membres du comité exécutif jusqu'au 27 septembre 2000 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Dépôt d'une pétition

Le directeur général dépose une pétition signée par des parents du secteur Otter Lake accompagnée d'une lettre d'appui signée par le maire de la municipalité, M. Terry Richard.

Faisant suite aux échanges des commissaires, le directeur général enverra une lettre à la municipalité afin de faire le point sur les éléments soulevés dans la lettre du maire d'Otter Lake et donnant l'information sur les services offerts à cette école.

RÉSOLUTION 2000-CC-091 Rang de traitement des sujets à l'ordre du jour

CONSIDÉRANT la présence de l'architecte, M. Robert Ledoux;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Nicole Miller Potvin de traiter les sujets de la partie C de l'ordre du jour avant ceux de la partie B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-092 Remplacement de fenêtres, portes et cadres extérieurs et parement métallique - École St-Nom-de-Marie (Lac Ste-Marie), Couvent du Christ-Roi (Maniwaki) et École St-Boniface (Bois-Franc).

CONSIDÉRANT la liste des travaux majeurs adoptée au conseil en date du 21 juin 2000;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le remplacement de fenêtres, postes et cadres extérieurs et parement métallique;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage et résolu d'accepter la plus basse soumission soit, Vitrerie Maniwaki au montant de 138 384,41 $ pour exécuter les travaux de remplacement de fenêtres, portes extérieures et parement métallique - École St-Nom-de-Marie, Couvent du Christ-Roi et École St-Boniface.

INITIALES DU PRÉSIDENT
237
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite résolution 2000-CC-092) **Le mercredi 23 août 2000**

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-093 Demande de prix sur invitation du 8 août 2000. (29 ordinateurs)

CONSIDÉRANT la demande de prix sur invitation du 8 août 2000;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'accepter la demande de prix suivante :

- Service Informatique D.L. inc. : 29 ordinateurs Pentium III au montant de 53 204,81 $ taxes incluses, le tout selon le devis et les tableaux comparatifs préparés à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-094 Réfection des toitures/corniches et soffites - École Sacré-Cœur de Gracefield et Collège Christ-Roi de Maniwaki.

CONSIDÉRANT la liste des travaux majeurs adoptée au conseil des commissaires en date du 21 juin2000;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection des toitures/corniches et soffites,

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission soit Les Toitures Marcel Raymond et fils inc. au montant de 79 412,00 $ pour exécuter les travaux de réfection des toitures/corniches et soffites - École Sacré-Cœur de Gracefield et Collège Christ-Roi de Maniwaki.

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, soient autorisés à signer le contrat et l'ordre de changement no 1 pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-095 Terrain Grand-Remous

CONSIDÉRANT que le débarcadère actuel pour les autobus scolaires met en péril la sécurité des élèves de l'école;

CONSIDÉRANT la forme de la cour de récréation qui rend une surveillance adéquate impossible;

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

(Suite Résolution 2000-CC-095) **Le mercredi 23 août 2000**

CONSIDÉRANT que la vie, la santé et la sécurité des enfants sont au cœur de nos préoccupations,

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école et de la responsable du transport scolaire,

CONSIDÉRANT l'offre d'achat en date du 22 août 2000 signée par M. Florent Langevin pour la somme 2 500 $;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Nicole Millar Potvin que la commission achète le terrain qui est attenant à la cour de l'école Sacré-Coeur de Grand-Remous, lot no 19-1 rang 1 canton de Sicotte et d'une superficie d'environ 10 930 p.c. de M. Florent Langevin pour la somme de 2 500 $,

[illegible]ent et le directeur général soient mandatés pour signer tous les documents à cet et[illegible] Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-096 Démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école.

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école.

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité consultatif de gestion et du comité consultatif d'enseignantes ou d'enseignants pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (e.h.d.a.a.).

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la procédure telle que déposée par la directrice des services des ressources éducatives et intitulée "*Démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école*".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Projet d'organisation scolaire 2000-2001

La directrice des services des ressources éducatives, dépose les tableaux d'organisation scolaire mis à jour pour le préscolaire, le primaire et le secondaire.

B-3 Vallée-Jeunesse Maniwaki : bilan 1999-2000

Dépôt du bilan annuel de Vallée-Jeunesse par Mme Marlène Thonnard. Les commissaires expriment leur satisfaction quand aux résultats encourageants de cette première expérience.

Le président transmettra une lettre de félicitations à l'organisme.

B-4 Régimes pédagogiques : documents officiels

Dépôt des régimes pédagogiques par la directrice des services des ressources éducatives.

INITIALES DU PRÉSIDENT
239
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 août 2000

B-5 Compte rendu du mini-colloque sur la réforme de l'éducation tenue le 5 mai 2000

Le compte rendu de la journée de formation sur la réforme scolaire, animée par M. Robert Bisaillon, est déposé pour information.

B-6 Réforme de l'éducation

Présentation par la directrice des services des ressources éducatives d'une édition spéciale de la revue "*Virage express*", portant sur la réforme de l'éducation.

RÉSOLUTION 2000-CC-097

Signature de contrat - programme d'aide aux employés.
Le groupe Renaud & Associés inc.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, d'autoriser le président du conseil des commissaires, M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier, à signer le contrat avec la firme " Le groupe Renaud & Associés inc." dans le cadre du programme d'aide aux employés pour la période du 1er septembre 2000 au 31 août 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-098

Adoption du plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire - C.S.N. 2000-2001

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Robert Chalifoux, d'adopter le plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire C.S.N. tel que présenté par M. Réjean Carle, directeur des services des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Remplacement de M. Gilles Grondin

Le directeur général informe les commissaires que M. Lucien Desnoyers sera affecté temporairement à la direction des centres d'adultes et de formation professionnelle de la Haute-Gatineau.

RÉSOLUTION 2000-CC-099

Comité de sélection pour le poste de direction des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle de la Haute-Gatineau.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau, que le comité de sélection pour le poste de direction des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle de la Haute-Gatineau, soit composé des personnes suivantes :

Les commissaires, M. Robert Chalifoux, Mmes Linda Lefebvre et Louise Larocque ainsi que du directeur général, M. Louis Pelletier.

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

(Suite résolution 2000-CC-099) **Le mercredi 23 août 2000**

Le comité pourra s'adjoindre toute personne ressource pour réaliser son mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Questions des commissaires

- *École Sacré-Cœur ~ Woodland* : pas de nouvelles informations.
- *Procédure des plaintes* : s'assurer que l'information est transmise aux parents.
- *Service sanitaire dans les écoles.*
- *Sélection à la direction des services des ressources humaines et secrétariat général* : échéancier.
- *Cours d'été* : statistiques seront déposées à une prochaine rencontre.
- *Service de la paye* : surcroît de travail.
- *Dossier des photocopieurs* : dossier réglé.
- *Mosaïque des membres du conseil des commissaires.*

F-2 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 6 juin 2000

Dépôt pour information du compte rendu du comité consultatif de gestion du 6 juin 2000 et réponse aux questions des commissaires.

F-3 Session de formation sur la signification des attentes

Mme Poulin, personne ressource de la F.C.S.Q. (Fédération des commissions scolaires du Québec) serait disponible pour animer une session d'information à l'intention des commissaires et portant sur la signification des attentes. Cette session pourrait se tenir à Gracefield, le 19 septembre prochain, alors que Mme Poulin sera dans la région dans le cadre du processus de sélection de la direction des services des ressources humaines.

F-4 Comité plénier sur l'étude des délégations de pouvoirs.

Il y aura rencontre à l'école de Gracefield en comité plénier, le 6 septembre prochain à 19h, le sujet à l'étude : les délégations de pouvoirs.

Le 13 septembre, une autre rencontre en comité plénier, au même endroit, à 19h, le sujet à l'étude : le décret 836-2000 sur la rémunération des commissaires.

F-5 Comité plénier sur les données de la réussite scolaire dans nos établissements

L'étude de cette question devrait se faire à l'occasion d'un comité plénier cet automne.

INITIALES DU PRÉSIDENT
24
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 août 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-100 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT 24
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 septembre 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-l'Outaouais tenue le mercredi 27 septembre 2000 à 19h30 au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absence motivée : Madame Annette Dumouchel

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-101 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-08-23
3- Procès-verbal C.E. 2000-08-23 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Composition du comité exécutif (nombre de membres)
7- Durée du mandat des membres du comité exécutif
8- Élection des membres du comité exécutif
9- Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs
10- Rémunération des commissaires
11- Suivi à la session de formation des commissaires
12- Demande d'un comité de l'ESSC

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
2- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
3- Projet d'organisation scolaire 2000-2001
4- Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport du 21 août 2000
5- Réforme de l'éducation
6- Abandon scolaire
7- Cours d'été à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau : rapport

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES MATÉRIELLES

1- Photocopieur (jugement C.S.H.B.O./Macoumo)
2- Demande d'emprunt Caisse populaire Desjardins de Maniwaki

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

1- Nomination directrice ou directeur des services des ressources humaines et secrétaire général
2- P.A.E. : rapport d'utilisation pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

E) SERVICES DES RESSOUCES INFORMATIQUES

Aucun point

F) AUTRES

1- Questions de commissaires
2- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 août 2000
3- Comité plénier : présentation des données sur la réussite
4- Demande de révision d'une décision : recommandation du comité (Huis Clos)
5- Dossier disciplinaire
6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-102 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du **mercredi 23 août 2000**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **mercredi 23 août 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

~ Note au procès-verbal ~

1- La commissaire Mme Nicole Miller Potvin, suggère que l'information concernant la procédure sur la gestion d'une plainte soit transmise aux parents en même temps que le 1er bulletin de cette année.

INITIALES DU PRÉSIDENT 24 Cy
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

2- *En suivi au rapport de M. Gendron, plus d'informations seront communiquées sur les travaux de réparation aux douches à la C.E.H.G.*

RÉSOLUTION 2000-CC-103 Entretien des bâtisses

CONSIDÉRANT l'âge de nos bâtisses scolaireS ;

CONSIDÉRANT l'incontournable nécessité d'entretenir les bâtisses de la commission scolaire de façon adéquate ;

CONSIDÉRANT les effets néfastes qu'engendrent les reports de travaux d'entretien et leurs conséquences à long terme ;

CONSIDÉRANT l'insuffisance des fonds que le M.E.Q. rend disponibles pour l'entretien des bâtisses scolaires ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin, de demander au M.E.Q. d'assurer, dès les prochaines règles budgétaires, les montants nécessaires permettant l'entretien adéquat des bâtisses scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-104 Composition du comité exécutif.

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le comité exécutif soit composé de 6 commissaires ayant droit de vote en plus des membres statutaires (président du conseil des commissaires et représentants du comité de parents), le tout, conformément à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-105 Durée du mandat des membres du comité exécutif

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le mandat des membres du comité exécutif expire le jour des prochaines élections scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-106 Élection du comité exécutif

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que les membres actuels du comité exécutif soient nommés à nouveau audit comité pour la durée du mandat décrit à la résolution 2000-CC-105.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-107 Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs

Il est proposé par la commissaire Mme Linda Lefebvre d'adopter le règlement de délégation de fonctions et pouvoirs (n°CC-03-2000)

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

(Suite Résolution 2000-CC-107)

Ce règlement remplace tous les règlements de délégation de fonctions et pouvoirs antérieurs et entre en vigueur à compter du 28 septembre 2000.

Un commissaire ayant voté contre, la proposition est

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-108 Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT le décret 836-2000 concernant la rémunération des commissaires ;

CONSIDÉRANT que la rémunération additionnelle du président du conseil des commissaires a été déterminée par la résolution numéro 2000-CC-089 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie que la rémunération annuelle des commissaires soit établie comme suit :

1- Membre du conseil des commissaires 6 206 $

2- Montant additionnel pour le vice-président 1 500 $

Les commissaires suivants ayant voté contre :
M. Paul Liberty
Mme Line Renaud
Mme Linda Lefebvre

La proposition est :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-11 Suivi à la session de formation des commissaires

Une rencontre de travail se tiendra suite à la session de formation des commissaires avec Mme Poulin de F.C.S.Q.

L'objet principal de cette rencontre sera d'identifier les objectifs généraux qui devraient encadrer le plan de travail du directeur général.

Un comité restreint sera mis sur pied afin de préciser davantage les orientations et les objectifs qui serviront au directeur général à bâtir son plan de travail.

RÉSOLUTION 2000-CC-109 Comité sur les orientations du conseil

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage, que les cinq (5) commissaires suivants composent le comité de travail sur les orientations du conseil.

- M. Daniel Moreau
- Mme Nicole Miller Potvin
- M. Robert Chalifoux
- Mme Denise Miron Marion
- M. Stephen Ryan

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 24
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

(suite résolution 2000-CC-109)

– Note La prochaine rencontre des commissaires en comité plénier sur cette question se tiendra à Gracefield, le mercredi 11 octobre prochain, à 19h.

A-12 Demande d'un comité de l'ESSC

Le directeur général dépose une lettre transmise par Mme Degenais au nom des membres d'un comité d'organisation d'un spectacle donné gratuitement par l'artiste bien connu, M. Zachary Richard. Le comité sollicite la participation de la C.S.H.B.O.

RÉSOLUTION 2000-CC-110 Spectacle de M. Zachary Richard

CONSIDÉRANT la demande du comité organisateur du spectacle de M. Zachary Richard ;

CONSIDÉRANT que l'artiste offre gratuitement ce spectacle et que les bénéfices serviront à l'aménagement de l'auditorium de l'ESSC ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage, que la C.S.H.B.O. assure une représentation lors du spectacle de M. Zachary Richard à l'ESSC en achetant 4 billets pour l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-111 Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. Frédérick Bouliane à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-112 Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2000-2001

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,28 $ basée sur un critère PERCAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

B-3 Projet d'organisation scolaire

Mme Marlène Thonnard présente les tableaux à jour décrivant l'organisation scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2000-2001.

B-4 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport du 21 août 2000.

Dépôt du compte rendu du comité consultatif de transport du 21 août 2000 et discussions sur certains sujets étudiés par le comité.

B-5 Réforme de l'éducation

Mme Thonnard informe les commissaires que l'application de la réforme est amorcée.

B-6 Abandon scolaire

Dépôt par Mme Marlène Thonnard d'un document sur la problématique de l'abandon scolaire en Outaouais. Ce document sera utilisé par les différents intervenants au cours de la prochaine année scolaire. Les commissaires qui le désirent recevront un document plus élaboré sur la question.

B-7 Cours d'été – C.E.H.G.

Mme Thonnard dépose le tableau faisant rapport sur les données concernant les cours d'été 2000 à la C.E.H.G.

Un tableau plus détaillé sera présenté à une prochaine assemblée.

Le commissaire M. Robert Chalifoux, fait ensuite rapport d'actions entreprises à la C.E.H.G. dès la rentrée scolaire 2000, notamment en 1re secondaire, en vue d'améliorer la réussite des élèves.

C-1 Photocopieur (jugement C.S.H.B.O./MACOUMO)

- Dépôt du jugement.
- Les coûts reliés à ce dossier seront présentés à la prochaine assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-113 Emprunt Caisse populaire Desjardins de Maniwaki

ATTENDU QUE la **Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais** (<<l'Institution>>) a accepté le 27 septembre 2000 une offre de financement de la **Caisse populaire Desjardins de Maniwaki (l'Offre de services);**

ATTENDU QUE l'Institution désire se prévaloir, dans le cadre des autorisations d'emprunt du ministère de l'Éducation, des modalités de financement de la Caisse centrale Desjardins (la **<< Caisse centrale>>**) mentionnées dans l'offre de services;

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

(suite résolution 2000-CC-113)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Robert Chalifoux que:

1. L'Institution soit et elle est, par les présentes, autorisée à emprunter de la Caisse centrale une somme n'excédant pas les limites établies par toute autorisation gouvernementale requise aux termes des lois régissant l'Institution, y compris les autorisations d'emprunt émises en sa faveur par le ministère de l'Éducation selon les dispositions de l'article 288 de la Loi sur l'instruction publique (Québec) ou toute législation modifiant ou remplaçant celle-ci sous forme d'Acceptations Desjardins émises dans le cadre du programme Acceptations, le tout conformément aux termes et conditions d'une convention à intervenir entre l'Institution et la Caisse centrale (la <<**Convention**>>), dont un exemplaire a été soumis à la présente séance.

2. Le projet de convention soumis à la présente séance soit et il est, par les présentes, approuvé avec tels amendements, suppression et ajouts qui, de l'avis des personnes qui signeront la Convention peuvent y être requis, l'approbation de ces personnes étant prouvée de façon concluante par la signature de la Convention de la manière prévue au paragraphe 10 des présentes.

3. Aux fins de constater chacun des tirages effectués auprès de la Caisse centrale, l'Institution soit et elle est, par les présentes, dûment autorisée à créer, émettre et vendre des lettres de dépôt régies par la **Loi sur les lettres et billets de dépôt** (Canada), acceptées sans condition par la Caisse centrale et admissibles à la négociation conformément aux Règles du Service de compensation des titres d'emprunt de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs, limitée, le tout suivant les termes et conditions prévus à la Convention.

4. La nomination de la Caisse centrale à titre d'agent émetteur des Acceptations Desjardins est par les présentes approuvée de même que la forme et teneur des Acceptations Desjardins telles que prévues à la Convention.

5. Le paiement par l'Institution des frais d'estampillage et de tout autre honoraire payable à la Caisse centrale pour chaque tirage d'Acceptations Desjardins est par les présentes approuvé.

6. La signature et la livraison, pour et au nom de l'Institution, des Acceptations Desjardins conformément aux dispositions énoncées à la Convention, sont par les présentes approuvées.

7. L'Institution mandate et autorise irrévocablement la Caisse centrale à poser tous les gestes nécessaires ou utiles afin que les Acceptations Desjardins émises conformément à la Convention soient admissibles à la négociation conformément aux Règles du Service de compensation des titres d'emprunt de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs, limitée, et à signer en son nom et pour son compte tout document nécessaire ou utile afin de donner plein effet à cette négociation.

(suite résolution 2000-CC-113)

8. Le président et chef de la direction de la Caisse centrale et le premier vice-président, trésorerie et courtage de la Caisse centrale soient et ils sont, par les présentes, autorisés et requis, pour et au nom de l'Institution, de signer par fac-similé de signature chaque Acceptation Desjardins.

9. La nomination de la Caisse centrale à titre d'agent payeur des Acceptations Desjardins suivant les dispositions prévues à la Convention est, par les présentes, approuvée.

10. Les dirigeants suivants, soit le président et le directeur général, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de l'Institution, la Convention de même que tout certificat, document et écrit qui peuvent être jugés nécessaires, utiles ou opportun aux fins des présentes, à fournir tous les renseignements nécessaires et à poser tout geste qu'il jugera nécessaire, utile ou opportun afin de donner effet à la présente résolution incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, à transmettre à la Caisse centrale, pour et au nom de l'Institution, les instructions requises aux fins de l'émission des Acceptations Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-114 Nomination d'une directrice ou d'un directeur des services des ressources humaines et secrétaire général.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage, d'engager M. Mario Auclair à titre de directeur des services des ressources humaines et secrétaire général à compter du 2 octobre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 P.A.E. : rapport d'utilisation pour la période du 1er juillet au 30 juin 2000.

Dépôt du rapport du programme d'aide aux employés pour l'année 1999-2000.

E) <u>SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES</u>

Aucun point

F-1 Questions des commissaires

- représentant au CEGEP de l'Outaouais
- organisation préscolaire 4 ans – secteur sud
- classes à 3 niveaux

INITIALES DU PRÉSIDENT 250 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 27 septembre 2000

F-2 Compte rendu du comité consultatif de gestion

Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion. Le directeur général répond aux questions des commissaires

F-3 Comité plénier : présentation des données sur la réussite

Les commissaires se réuniront en comité plénier, le lundi 23 octobre 2000 à 19h à Gracefield. L'objet de la rencontre : les données sur la réussite.

RÉSOLUTION 2000-CC-115 **Huis clos**

Le commissaire M. Daniel Moreau, propose que l'étude des deux sujets suivants se fasse à huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-116 Réouverture de l'assemblée

Le commissaire M. Daniel Moreau, propose de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-117 Demande de révision

CONSIDÉRANT la recommandation du comité sur la demande de révision d'une décision,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de maintenir la décision de la direction de l'école, au regard du classement d'une élève de l'école l'Envolée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Dossier disciplinaire

Les commissaires échangent sur un dossier particulier.

RÉSOLUTION 2000-CC-118 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-l'Outaouais tenue le mercredi 25 octobre 2000 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau au 211 de la rue Henri-Bourassa.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Messieurs Louis Pelletier et Stephen Ryan ainsi que Mesdames Annette Dumouchel et Denise Miron Marion.

Sont également présents à cette assemblée:

Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Mario Auclair,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-119 Ordre du jour

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté tel qu'amendé (**points en caractère gras**).

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> :

Ouverture de la séance
1- Ordre du jour
2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-09-27
3- Procès-verbal C.E. 2000-09-27 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Plan de redressement
7- Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire
8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 19 septembre 2000

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

(suite résolution 2000-CC-119)

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE: jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Nouvelles allocations aux parents 2000-2001
2- Organisation scolaire 2000-2001 (document remis sur place)
3- Réforme de l'éducation
4- Comité de soutien *e.h.d.a.a.* : mandat
5- Support à l'orientation scolaire et professionnelle 2000-2001 : mesure 30172
6- Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 18 août 2000

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

1- Registres des chèques
2- Soumission : huile à chauffage
3- Engagement travaux d'entretien Bois-Franc
4- Engagement travaux d'entretien Ste-Thérèse de la Gatineau
5- Appel d'offres pour matériel informatique (dépôt sur place)

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Procès-verbal C.R.T. (enseignant) 2000 09 20
2- Liste de suppléants(es) 2000-2001
3- Actes d'engagement 2000-2001
4- Autorisation d'un congé sans traitement
5- **Attribution de poste (huis clos)**
6- **Suivi d'un dossier (huis clos)**

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES :
Aucun point

F) AUTRES :
1- Questions des commissaires
2- Macoumo (suivi)
3- **Évènements spéciaux :**
   3.a) 150e anniversaire Ville de Maniwaki
   3.b) Levée de fonds (Scanner Centre hospitalier)
4- **Ajout d'un membre au comité consultatif de transport**
5- **Suivi au procès-verbal**
6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-120

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du **mercredi 27 septembre 2000**

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **mercredi 27 septembre 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 283 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

A-4 Parole au public

Aucune intervention du public.

A-5 Correspondance

La directrice générale adjointe, Mme Marlène Thonnard répond aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

- À la prochaine assemblée, il serait important de discuter de la lettre reçue de la part du président du comité d'action francophone du Pontiac.

A-6 Plan de redressement

M. Beaudin expose à l'assemblée la démarche entreprise avec le ministère de l'Éducation, démarche qui vise à favoriser le redressement financier de la commission scolaire.

RÉSOLUTION 2000-CC-121 Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

CONSIDÉRANT le projet de Politique de reconnaissance et de soutien communautaire présentement en consultation;

CONSIDÉRANT que le secteur de l'éducation, de par sa Loi de l'instruction publique (loi 180), donne aux commissions scolaires un rôle dans la vie communautaire, par des services d'éducation populaire et des services de formation tels que décrits dans le régime pédagogique (articles 1, 3, 15, 16);

CONSIDÉRANT l'expertise et les compétences reconnues au secteur de l'éducation en matière :

- d'employabilité
- d'insertion sociale
- d'alphabétisation
- de francisation

CONSIDÉRANT le financement accordé au réseau de l'éducation pour répondre à sa mission telle que définie dans la loi 180 et le régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais reconnaît l'importance pour le gouvernement de faire une saine gestion des fonds publics notamment en évitant les dédoublements de services à la population;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais juge nécessaire que le secteur de l'éducation soit reconnu comme partenaire privilégié dans le secteur du développement communautaire;

CONSIDÉRANT que la future politique de la formation continue pourrait influencer la nature et les modalités de la formation dispensée aux adultes;

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

(suite Résolution 2000-CC-121)

CONSIDÉRANT l'adhésion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au contenu du Projet de mémoire de la Fédération des commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation :

- de s'assurer, auprès de son collègue le ministre de la Solidarité sociale de la complémentarité de la mission des commissions scolaires avec celle des organismes communautaires de la future politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire afin d'éviter tout dédoublement de services et chevauchement de mission;
- de s'assurer que la mission dévolue aux organismes communautaires, dans la future politique, se démarque clairement de celle du réseau de l'éducation;
- de s'assurer du respect et de la reconnaissance de l'expertise développée depuis plus de 30 ans par le secteur de l'éducation;
- de s'assurer que les mandats de formation et les sommes d'argent transférées aux organismes communautaires soient soumis aux mêmes contrôles de qualité et encadrés par les mêmes critères d'imputabilité que ceux en vigueur dans le réseau de l'éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 29 septembre 2000.

Mme Marlène Thonnard, fournit à l'assemblée des informations supplémentaires sur certains points du compte rendu.

RÉSOLUTION 2000-CC-122 Nouvelles allocations aux parents

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de transport de certains élèves;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité consultatif de transport;

Il EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie d'autoriser ces nouvelles allocations aux parents.

NOMS	ALLOCATIONS
Monique Vasiloff (élèves hors-circuit)	Ancienne : 820 $/année Nouvelle : 1 000 $/année
Diane Saumure (e.h.d.a.a.)	25,00 $/jour
Lise Henri (élève hors-circuit)	1 000 $/année
Line Galipeau (élève hors-circuit)	1 000 $/année

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 285 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

B-2 Organisation scolaire 2000-2001

Mme Thonnard présente le document remis à l'assemblée et ajoute des informations des plus pertinentes.

B-3 Réforme de l'éducation

La réforme de l'éducation est présente dans nos écoles et ça bouge beaucoup.

B-4 Comité de soutien *e.h.d.a.a.* : mandat

Un comité a été formé et son mandat consiste à faire le lien entre les établissements, la commission scolaire et le comité régional.

B-5 Support à l'orientation scolaire et professionnelle 2000-2001 mesure 30172

Des sommes ont été réparties aux écoles. En concertation, les écoles primaires et secondaires, développeront différents projets.

B-6 Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 18 août 2000.

RÉSOLUTION 2000-CC-123 Registres des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire M. Reid Soucie;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes (sous réserve de la vérification des deux chèques identifiés),

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie, que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. pour les mois de septembre et octobre 2000 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-124 Soumission : huile à chauffage

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau, d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage, taxes incluses, tel qu'illustré au tableau comparatif ci-dessous.

TABLEAU COMPARATIF
HUILE À CHAUFFAGE 2000-2001 – DEVIS 00-HBO-01

Soumissionnaires / Secteur	Desert Oil Ltd	Coop. Fédérée de Québec	Ultramar inc.	Les huiles H.L.H. Ltée
Haute-Gatineau	.5400 $	.5182 $	.5327 $	5084 $
Pontiac			.4972 $	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 256 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-125 Engagement concernant les travaux d'entretien sanitaire à l'école St-Boniface de Bois-Franc

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services pour artisans concernant les travaux d'entretien sanitaire;

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin, d'engager l'artisan, M. Tony Crêtes (Entreprises Crêtes enr.) pour exécuter les travaux d'entretien sanitaire à l'école St-Boniface de Bois-Franc pour un montant de 14 658 $ taxes incluses, le tout conforme au cahier des charges.

DE PLUS le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, sont autorisés à signer pour et nom de la commission scolaire le contrat d'engagement d'artisan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-126 Engagement concernant les travaux d'entretien sanitaire à l'école Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services pour artisans concernant les travaux d'entretien sanitaire;

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie, d'engager l'artisan M. Tony Crêtes (Entreprises Crêtes enr.) pour exécuter les travaux d'entretien sanitaire à l'école Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau pour un montant de 15 297 $ taxes incluses, le tout conforme au cahier des charges.

DE PLUS le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, sont autorisés à signer pour et nom de la commission scolaire le contrat d'engagement d'artisan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-127 Appel d'offres public : Matériel informatique

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour matériel informatique du 24 octobre 2000;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2000

(suite RÉSOLUTION 2000-CC-127)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin, d'accepter la demande de prix suivante :

- Service Informatique D.L. inc. au montant de : 32 996,99 $ (taxes incluses)

  - 70 cartes maîtresses
  - 70 cartes vidéos
  - 46 disques rigides

Le tout selon le devis et les tableaux comparatifs préparés à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-1 Procès-verbal C.R.T. (enseignants) 2000-09-20

Monsieur Auclair ajoute des informations supplémentaires concernant le comité patronal de négociation.

D-2 Liste de suppléants(es) 2000-2001

Le recrutement est difficile, les services des ressources humaines en fera une priorité.

D-3 Acte d'engagement 2000-2001

Des informations supplémentaires sont données concernant certains actes d'engagement.

D-4 Autorisation d'un congé sans traitement

Dépôt de l'autorisation de congé sans traitement de Mme Sylvie Bourbeau.

RÉSOLUTION 2000-CC-128 Huis clos

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que les sujets D-5 et D-6 soient discutés en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-129 Réouverture de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-130 Aide financière

CONSIDÉRANT l'augmentation du prix de l'huile à chauffage, il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin qu'une lettre soit envoyée au MEQ dans le but de demander une aide financière supplémentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

** *Un suivi sera fait auprès de la Fédération des commissions scolaires.*

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 octobre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-131 Remplacement au comité des attentes signifiées.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque que M. Reid Soucie remplace M. Stephen Ryan comme membre du comité des attentes signifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 Macoumo (suivi)

M. Beaudin fera un suivi à la prochaine assemblée.

F-3 Évènements spéciaux

F-3.a) 150e anniversaire Ville de Maniwaki

M. Daniel Moreau désire organiser une activité particulière marquant les fêtes du 150e anniversaire de Maniwaki.

F-3.b) Levée de fonds (scanner centre hospitalier)

Mme Nicole Miller Potvin amène les membres de l'assemblée à s'interroger sur la possibilité d'organiser à la commission scolaire, une levée de fonds pour venir en aide à la Fondation du centre hospitalier pour l'achat d'un scanner.

RÉSOLUTION 2000-CC-132 Ajout d'un membre au comité consultatif de transport

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que M. Guy Éthier soit nommé membre du comité consultatif de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-133 Suivi au procès-verbal

Il est proposé par Mme Louise Larocque que le point 2 « *Dispense de lecture et adoption du procès-verbal* ... » soit inscrit à l'ordre du jour comme suit :

2- Procès-verbal du :
- 2.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal;
- 2.2 Suivi au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-134 Levée de l'assemblée

Le commissaire M. Daniel Moreau, propose que la présente session soit close

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire générale

INITIALES DU PRÉSIDENT 259 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 novembre 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 novembre 2000 à 19h30 au 185, rue Principale à Fort Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty tous commissaires et formant quorum, de même que messieurs Robert Chalifoux et Brian Boisvert commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Messieurs Daniel Moreau et Louis Pelletier
Absence non-motivée : Monsieur Stephen Ryan
Sont également présents à cette assemblée:

Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Mario Auclair,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général
M. Kevin Huneault,	Vérificateur externe de la firme Éthier Lacasse Lacroix.

Le vice-président, M. Guy Lesage salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-135 Ordre du jour.

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin que l'ordre du jour présenté soit accepté tel qu'amendé **(points en caractère gras)**

A) **<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> :**
Ouverture de la séance
Assermentation de Monsieur Brian Boisvert
1- Ordre du jour
2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-10-25
b) Suivis
3- Procès-verbal C.E. 2000-10-25 (dépôt)
4- Parole au public
5- Correspondance
6- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires.
7- Compte-rendu du comité consultatif de gestion du 17 octobre 2000
8- Nomination à la Table régionale de développement social
9- Entente pour la révision du programme : Armes à feu (formation professionnelle)

INITIALES DU PRÉSIDENT 260 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 29 novembre 2000

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE: jeunes, adultes et formation professionnelle

1- Plan consolidé des plans de réussite des écoles : information
2- Réforme de l'éducation
3- Plan d'action régional 2000-2005
4- Informations :
   a) Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles : 15 et 16 février 2001
   b) Congrès de la Fédération

5- Dépôt de comptes rendus :
   a) Comité de coordination pédagogique du 11 octobre 2000
   b) Comité de soutien *e.h.d.a.a.* du 2 octobre 2000
   c) Comité des politiques pédagogiques du 19 octobre 2000
6- Fonds jeunesse : L'école ouverte sur son milieu
7- L'école orientante
8- Lettre de l'Association du transport écolier du Québec

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

1- Stationnement Grand-Remous
2- États financiers de la C.S.H.B.O.
3- Registres des chèques
4- Cafétéria

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

1- Nomination d'un directeur de centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau
2- Création d'un bassin de recrutement (directions)
3- Mandat de négociation (personnel enseignant)
4- Personnel soutien (négociation locale)
5- Actes d'engagement, retraite progressive, congé sabbatique à traitement différé, congé sans traitement et confirmation d'affectation
6- Fondation éducative des Hauts-Bois

E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

F) AUTRES :

1- Questions des commissaires
2- Formation : l'éthique dans la prise de décision (Madeleine Aumond, 15 minutes)
3- Souper des fêtes (11 ou 16 décembre)
4- Demande d'expulsion d'un élève (huis clos)
5- Informations du président
6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
261
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 29 novembre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-136 — Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du **mercredi 25 octobre 2000**

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **mercredi 25 octobre 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

Monsieur Jean-Claude Beaudin, directeur des ressources financières et matérielles, diffuse des informations supplémentaires en rapport avec certains dossiers.

A-4 Parole au public

Aucune intervention du public.

A-5 Correspondance

La directrice générale adjointe, Mme Marlène Thonnard commente la correspondance déposée pour information.

RÉSOLUTION 2000-CC-137 — Aide financière supplémentaire au niveau du transport scolaire

CONSIDÉRANT la grande part du budget alloué au transport scolaire,

CONSIDÉRANT les efforts déployés, par les administrateurs de notre Commission scolaire afin de diminuer les coûts engendrés,

CONSIDÉRANT les caractéristiques géographiques particulières du territoire de notre Commission scolaire,

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque, qu'une lettre soit adressée au ministère de l'Éducation afin que la Commission scolaire des-Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit considérée comme étant sous-financée et qu'un ajustement adéquat soit prévu dans les paramètres de financement pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-138 — Adoption du règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'adopter le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 262 INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 29 novembre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-139 Nomination à la Table régionale de développement social

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, que la commissaire Mme Madeleine Aumond représente la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à la Table régionale de développement social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-140 Entente concernant la révision du programme « Réparation d'armes à feu »

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque que le directeur général M. Louis Pelletier, soit autorisé à signer l'entente entre le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans le cadre de la révision du programme « Réparation d'armes à feu ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-1 Plan consolidé des plans de réussite des écoles : information

Madame Thonnard fait le point sur la démarche effectuée qui vise à réaliser le plan consolidé des plans de réussite des établissements de notre Commission scolaire.

B-2 Réforme de l'éducation

Les membres du personnel enseignant de nos établissements scolaires déploient beaucoup d'effort dans le but de s'approprier et d'appliquer le contenu de la réforme de l'éducation.

B-3 Plan d'action régional 2000-2005

Mme Thonnard présente les actions ciblées au niveau de la région de l'Outaouais. Le plan d'action a pour objectif d'accélérer le développement et la diversification économique de la région et ce, en intégrant les différents facteurs de développement.

B-4 Informations :

a) Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles : 15 et 16 février 2001

Dépôt d'un dépliant concernant le colloque identifié en titre. Cette activité se tiendra les 15 et 16 février 2001. L'invitation est lancée à tous les membres du conseil des commissaires.

b) Congrès de la Fédération

Le congrès de la Fédération se tiendra à Montréal, les 1er, 2 et 3 juin à l'Hôtel Reine-Élizabeth. Les membres du conseil des commissaires sont invités à participer à cette activité.

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 29 novembre 2000

Numéro de résolution ou annotation

B-5 Dépôt des comptes rendus

Madame Thonnard répond aux questions et ajoute des informations des plus pertinentes.

B-6 Fonds jeunesse : L'école ouverte sur son milieu

Madame Thonnard informe l'assemblée des objectifs visés par la création du Fonds jeunesse. Un comité local a été formé afin de procéder à l'analyse des besoins du milieu et par le fait même, déposer un ou des projets locaux.

B-7 L'école orientante

Madame Thonnard explique, à l'assemblée, les orientations concertées qui permettent l'utilisation des sommes reçues. Présentement, les établissements sont à déposer leur plan d'action.

B-8 Lettre de l'Association du transport écoliers du Québec (ATEQ)

La lettre reçue de l'ATEQ, sera remise aux commissaires lors de la prochaine assemblée ordinaire à l'intérieur du dossier : Correspondance.

RÉSOLUTION 2000-CC-141 **Stationnement Grand-Remous**

CONSIDÉRANT la demande de prix du 21 novembre 2000;

CONSIDÉRANT l'analyse des prix soumis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion, d'accepter la demande de prix suivante : Y.C.M. Enr. (Yvon Coulombe) au montant de 22 142,31 $ (taxes incluses).

TABLEAU COMPARATIF

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT	MONTANT RETENU
Excavation D. Richard & Fils inc.	33 127,20 $	
Y.C.M. enr. Yvon Coulombe	22 142,31 $	22 142,31 $
Pierre Thibeault		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-142 États financiers de la C.S.H.B.O.

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Éthier Lacasse Lacroix;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité des finances de la C.S.H.B.O.;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin;

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 29 novembre 2000

Numéro de résolution ou annotation

(suite) Résolution 2000-CC-142

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin, d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 1999-2000 tel que présenté par les vérificateurs de la firme Éthier Lacasse Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Registre des chèques

Monsieur Robert Chalifoux, commissaire vérificateur, a été dans l'impossibilité d'effectuer la vérification normale des transactions des mois d'octobre et novembre. L'adoption du registre des chèques pour ces mois, est donc remise à la prochaine assemblée du conseil des commissaires.

RÉSOLUTION 2000-CC-143 Cafétéria

CONSIDÉRANT la lettre de résiliation du contrat de M. L'Heureux;

CONSIDÉRANT que le comité de cafétéria a procédé à l'étude des soumissions reçues le 9 juin 1999;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Paul St-Amour est intéressé à prendre la concession de la cafétéria;

CONSIDÉRANT que suite à l'étude du 9 juin dernier, M. St-Amour était le deuxième soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond, que la continuité du contrat de la concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, soit accordé à M. Jean-Paul St-Amour et ce, à compter du 1er juillet 2001 jusqu'au 30 juin 2004. Le tout sous réserve d'un avis juridique nous confirmant la conformité d'une telle procédure.

Le président et le directeur général sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-144 Nomination d'un directeur de centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux, d'embaucher M. Ghislain Bérubé à titre de directeur de Centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau à compter du 30 novembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Création d'un bassin de recrutement (directions)

Le directeur des services humaines Monsieur Auclair, informe l'assemblée, des procédures qui seront mises en place et qui permettront la création d'un bassin pour le recrutement du personnel de direction des établissements.

INITIALES DU PRÉSIDENT
266
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le 29 novembre 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-147 Huis clos

Il est propose par le commissaire M. Reid Soucie, que le sujet F-4 soit discuté en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-148 Réouverture de l'assemblée

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin, de rouvrir l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-149 Expulsion d'un élève

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école,

CONSIDÉRANT que l'état du dossier de l'élève, tel que présenté par la direction de l'école, démontre que l'élève ne bénéficierait pas de son maintien à l'école,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel, que l'élève dont le numéro de fiche est 0004812, soit expulsé de l'école secondaire de Gracefield et que des démarches soient entreprises dans le but d'inscrire celui-ci à l'organisme Vallée-Jeunesse pour une période pouvant aller jusqu'à trois (3) mois.

RÉSOLUTION 2000-CC-150 Levée de l'assemblée

Le commissaire M. Reid Soucie, propose que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Date de la prochaine assemblée : Le mercredi 24 janvier 2001

Secrétaire général

Président